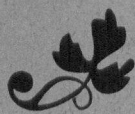


L'Enseignement

Education

Instruction



Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

SOMMAIRE

La cathédrale de Rouen, p. 194.—Comment se tiennent nos élèves, p. 194.—Questions professionnelles, p. 194.—Pensées, p. 194.

PÉDAGOGIE:—L'enseignement bilingue, *C.-J. Magnan*, p. 195.—Causerie pédagogique: La méthode, p. 198.—Guerre à l'alcool: Lettre à un jeune instituteur, *J. H. Courteau*, p. 200.—L'enseignement anti-alcoolique à l'école primaire, *C.-J. Magnan*, p. 202.—Hygiène: L'alcool et la déchéance de la race, *Dr. J. G. Paradis*, p. 205.—Les Ecoles primaires et les Ecoles normales en France, en Suisse et en Belgique (suite), *C.-J. Magnan*, p. 207.—Une nouvelle nomenclature grammaticale, p. 210.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 214.—Leçon d'anglais, d'après la méthode naturelle, *J. Ahern*, p. 216.—Leçon de choses: La neige et la glace, p. 218.—Histoire du Canada: Les interprètes de Jacques Cartier, *Ernest Myrand*, p. 220.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse, p. 224.—Langue française: Cours élémentaire, p. 225—Cours moyen, p. 226—Cours supérieur, p. 230.—Enseignement spécial: Enseignement anti-alcoolique, p. 234—Enseignement agricole, p. 230.—Mathématiques: Arithmétique, p. 238—Algèbre, p. 245—Géométrie, p. 246.—Langue anglaise, p. 248.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—L'âge d'admission à la Première Communion, p. 248.—L'épargne scolaire, p. 249.—Humour américain, p. 250.—Petite Revue, p. 255.—L'école normale de Valleyfield, p. 257.—Une institutrice gagne sa cause devant la cour de circuit, p. 257.—Littérature canadienne (Pages oubliées): Réflexions sur la neige, *J. P. Tardivel*, p. 250.—Bibliographie, p. 255.—Chemin de fer Canadien du Pacifique, p. 256.—Géographie pratique: Le Canada, p. 251.

ILLUSTRATIONS:—La cathédrale de Rouen, p. 193.—Un sauvetage, p. 214.—Il ne faut pas maltraiter les animaux, p. 216.—Cristaux grossis de neige et de glace, p. 218.

C. - J. MAGNAN, DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE

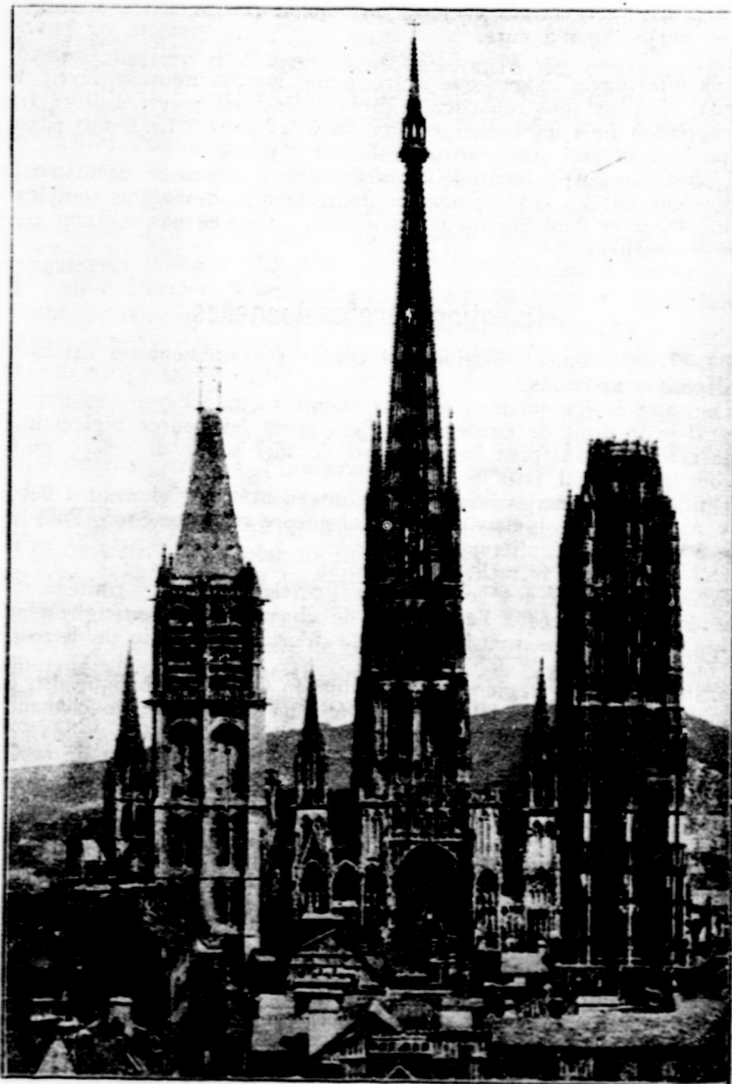
Boite 125, H.-V. Québec.

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec.

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Cathédrale de Rouen
Où fut baptisé Cavelier de la Salle, découvreur du Mississippi.

La cathédrale de Rouen

L'une des plus belles cathédrales gothiques de France. Elle fut commencée en 1201 et terminée en 1477. La tour centrale (ou clocher) a 468 pieds de hauteur. Dans la nef, du côté droit, on remarque, dans la chapelle St-Antoine de Padoue, une grande plaque de granit surmontée d'un médaillon de bronze à l'effigie de Cavelier de la Salle, baptisé à Rouen le 22 novembre 1643. Une inscription rappelle tous les titres de gloire du découvreur du Mississipi.

Comment se tiennent nos élèves

Y a-t-il rien de plus négligé dans nos classes que l'attitude des élèves? On soigne l'enseignement de l'orthographe, du calcul, de l'histoire; on s'efforce de faire des leçons claires et intéressantes et j'ose dire qu'on réussit assez souvent. Mais de la tenue du corps, on n'a cure.

Si vous interrogez, exigez que votre jeune interlocuteur se lève, quittant son banc, et qu'il ait pour vous répondre le corps droit, l'œil ouvert. l'allure franche tout en vous regardant bien en face, les yeux dans les yeux. Le temps passé à exiger une telle position ne sera pas, croyez-le, du temps perdu.

Ainsi, santé du corps, habitude de la franchise, moyen de combattre la timidité qui trop souvent suit les enfants pendant toute leur jeunesse, tels sont les avantages d'une bonne tenue et d'un maintien convenable. N'est-ce pas suffisant pour mériter l'attention des maîtres?

OBSERVATEUR.

Questions professionnelles

Q. « Le Gouvernement distribue-t-il encore gratuitement les cartes du Canada avec ses dernières divisions? »

R. Oui, aux écoles qui n'en ont pas encore reçu.

Q. « Ai-je le droit de garder mes élèves après les heures réglementaires de la classe — la retenue ayant pour but de punir l'enfant soit pour retard, ou leçons non apprises, ou devoirs mal faits? »

R. Oui, si les commissaires d'écoles ont adopté un règlement à cet effet.

Q. « Après trois mois de classe, je n'ai encore reçu que \$10. Puis-je obliger le Secrétaire à me payer régulièrement? »

R. Oui: La loi est formelle sur ce point.

L'article 241 dit que les commissions « doivent payer le traitement des instituteurs et des institutrices à l'expiration de chaque mois d'enseignement. »

Q. Les commissaires sont-ils tenus de fournir une série de livres de classes à chaque institutrice?

R. L'article 62 des Règlements refondus du Comité catholique dit, entre autres choses, qu'il doit y avoir dans *chaque école* « un exemplaire de chacun des livres approuvés, en usage dans la municipalité. »

Une institutrice n'a pas le droit d'acheter ces livres au nom de la Commission scolaire, sans y être autorisée.

Pensées

Une tête sans souvenir est une ville sans garnison.

NAPOLÉON.

Ce n'est pas un avantage d'avoir l'esprit vif, s'il n'est juste; la perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

VAUVENARGUE.

Persévérance fait plus et mieux qu'adresse.

La science creuse la vie et ne la comble pas; la piété l'illumine, l'élève et la complète.

LACORDAIRE

d'écol
lation
V
a
jusqu
les in
b
comm
et de
Schoo
E
grand
l'école
bon se
sion d
l'ensei
L
de leu
concur
A
cation
" autoris
" officiel
gogiqu
V
Les C
ce que
(et no
langue
tous le
D
O
résultat
charité,
lement
L'
(1)
(2)
d'Educa
(3)

PEDAGOGIE

L'enseignement bilingue

La loi de l'Instruction publique d'Ontario permet aux commissaires d'écoles d'établir une école *bilingue* dans chaque section scolaire où la population est presque entièrement canadienne-française. (1)

Voici la place du français dans ces écoles:

a. Le français est toléré comme *langue d'enseignement* et de *discipline*, jusqu'à ce que, et seulement jusqu'à ce que, les élèves puissent comprendre les instituteurs en anglais (2);

b. Comme matière d'enseignement: en outre du cours ordinaire, les commissaires peuvent exiger l'enseignement de la *lecture*, de la *grammaire* et de la *composition française*. Ces écoles sont appelées *English-French-Schools* ou *Ecoles bilingues*.

Remarquons-le bien, dans les écoles bilingues d'Ontario, peuplées en grande majorité d'élèves canadiens-français, l'anglais reste la *langue de l'école*, contrairement à la science pédagogique, sinon au plus élémentaire bon sens. Dans de telles écoles, c'est le français, suivant l'heureuse expression de M. l'abbé Perrier, "qui devrait servir de langue véhiculaire pour l'enseignement de toutes les matières du programme." (3)

L'insuccès relatif des écoles bilingues d'Ontario provient uniquement de leur organisation imparfaite, et non du fait que deux langues sont concurremment enseignées aux élèves.

A la page 147 de l'intéressant volume qui a pour titre *Congrès d'Education des Canadiens français d'Ontario*, on lit ceci:

"1.—Aucun enseignement systématique bilingue n'est officiellement autorisé, et il n'existe aucun programme rationnel bilingue.

"2.—On ne tient aucun compte de la langue française dans les examens officiels, excepté dans l'examen d'admission aux écoles d'entraînement pédagogique bilingues."

Voilà en trois lignes le résumé de toute la question bilingue dans Ontario. Les Canadiens français sont pratiquement ignorés du gouvernement; tout ce que la loi concède à nos compatriotes, c'est que les commissaires *peuvent* (et non doivent) tolérer l'enseignement du français à titre de seconde langue, forçant les petits Canadiens français à se servir de l'anglais dans tous les exercices scolaires comme si cet idiome était leur langue maternelle.

De programme, d'organisation, point.

On est surpris ensuite si les écoles bilingues n'ont pas produit tous les résultats qu'on en attendait. Et sans aucun souci de la justice, sinon de la charité, on veut faire disparaître ces écoles, les seules où le français a partiellement droit de cité.

L'accomplissement de ce désir singulier serait le bannissement du fran-

(1) Le même privilège est accordé aux Allemands.

(2) *Système scolaire d'Ontario*. Etude publiée sous les auspices du Congrès d'Education d'Ottawa.

(3) Enseignement bilingue, *Le Devoir*, 22 octobre 1910.

çais dans des centaines d'écoles fréquentées presque exclusivement par des élèves de langue française.

On comprend la résistance énergique que nos compatriotes d'Ontario opposent à un tel projet.

Aussi veulent-ils sérieusement réorganiser l'enseignement bilingue de façon que la langue française soit respectée et l'anglais bien enseigné.

Personne ne songe à transformer les écoles bilingues en écoles exclusivement françaises. On veut les réorganiser, voilà tout.

Et il est facile d'organiser ces écoles de telle sorte que les deux langues gardent chacune toute leur pureté: c'est de se servir de la langue maternelle comme moyen d'enseignement général — le contraire est anti-humain — et d'enseigner la seconde langue chaque jour à une heure fixe, en suivant la méthode naturelle pendant les deux ou trois premières années de scolarité.

Dans le cas où l'école est fréquentée par des élèves de langue anglaise et de langue française, il est facile de séparer les élèves, s'ils sont suffisamment nombreux, et de créer deux cours parallèles. On pourrait aussi *unifier* les cours de langue en enseignant à tous les élèves, groupés suivant leur degré d'avancement, 1° le français, 2° l'anglais et vice-versa si les élèves de langue anglaise sont en majorité. Les autres matières du programme s'enseignant dans la langue maternelle de l'élève.

Ce que nous disons ici, s'applique aussi, dans une mesure moindre sans doute, aux écoles de la province de Québec.

On l'a dit: "Apprendre une langue étrangère est encore le meilleur moyen d'acquérir une connaissance plus parfaite de la sienne." (1)

Si Goethe a exagéré en écrivant que "celui qui ne connaît pas les langues étrangères ne sait rien de sa langue maternelle," il n'en est pas moins vrai, la question utilitaire mise de côté, que l'étude d'une langue étrangère assouplit l'intelligence; c'est une gymnastique intellectuelle où toutes les facultés de l'esprit exercent leur jeu et se développent.

Mais pour enseigner avec fruit une seconde langue, quelle méthode suivre?

En Belgique, l'enseignement d'une seconde langue est obligatoire. (2) Cet enseignement est essentiellement pratique. Le professeur fait parler, corriger, rectifier, redire sans cesse. "Il s'efforce d'étendre de jour en jour le vocabulaire des élèves, et, par un exercice persévérant, de les familiariser peu à peu avec la construction de la phrase." (3)

Dès le début, l'articulation et la prononciation sont l'objet de tous les soins. Pour faciliter les premiers essais de rédaction, le maître s'aide avantageusement de moyens intuitifs, de tableaux représentant des scènes de la vie réelle.

Cette méthode était en usage à l'École normale Laval avant qu'elle fût généralisée en Belgique. Il y a plus de vingt ans que notre distingué collaborateur, M. le professeur John Ahern, la préconise avec un réel succès.

(1) Barrès.

(2) Dans les provinces Wallonnes, le flamand; dans les provinces Flamandes, le français.

(3) *Règlement général des Ecoles normales primaires de l'Etat*. Namur.

Et il y a quinze ans, M. Ahern publia dans *L'Enseignement Primaire* une série de *Leçons d'Anglais d'après la Méthode naturelle*. (1)

M. Ahern pose comme principe, "qu'apprendre une langue d'après la méthode naturelle, c'est en acquérir la connaissance directement, c'est-à-dire sans l'intermédiaire d'une autre langue."

Dès lors, pour arriver à ce résultat, il faut qu'il y ait un développement intellectuel de l'élève dans cette langue, qu'il parvienne à *penser dans la langue qu'il désire apprendre*.

Pour arriver à ce résultat, plus facile à atteindre qu'on ne le suppose généralement, M. Ahern donne les préceptes suivants: "*Exercez 1° L'OREILLE de l'élève; 2° LA VOIX; 3° L'ŒIL. Allez des objets aux mots anglais, et non du mot français au mot anglais. N'expliquez rien en français*"

Mais on a dit, et l'on dit encore: *les élèves ne comprennent pas l'anglais!*

C'est vrai, répond mon spirituel confrère: "Il est vrai aussi qu'il y avait un temps où ces mêmes élèves ne comprenaient aucune langue, pas même le français."

Comment les enfants parviennent-ils à comprendre leur propre langue? A force de l'entendre d'abord, de la parler ensuite. "Suivez cet ordre, dit M. Ahern, *copiez la nature*, que vos élèves vous entendent parler anglais et qu'ils le parlent ensuite."

Voici, très brièvement résumé, les principes qui constituent la méthode Ahern:

Ce qu'il faut faire:—Préparer la leçon avec soin; veiller sur sa prononciation; exercer 1° l'oreille de l'élève; 2° la voix; 3° l'œil; veiller sur la prononciation des élèves; aller des choses aux mots anglais; parler anglais aux élèves et les faire parler anglais; enseigner la lecture en suivant l'ordre: 1° les choses, 2° les mots, 3° les sons, 4° les lettres.

Ce qu'il faut éviter:—De parler français aux élèves durant la leçon d'anglais; de donner des explications en français; d'aller du mot français au mot anglais ou du mot anglais au mot français; de faire traduire de l'anglais en français ou du français en anglais; d'enseigner la lecture aux élèves avant qu'ils soient capables de comprendre ce qu'ils lisent; d'enseigner les lettres avant la lecture; d'obliger les élèves de se pourvoir de grammaire anglaise.

Cette méthode, (2) nous l'avons vu expérimenter à l'École normale Laval depuis plusieurs années. Elle donne des résultats étonnants, et cela chez des élèves qui arrivent de la campagne sans savoir un mot d'anglais, et plusieurs d'entre eux sans même avoir jamais entendu parler cette langue. Après trois années de séjour, et souvent deux, plusieurs élèves-maîtres, grâce à la méthode ci-dessus décrite, savent suffisamment l'anglais non seulement pour le parler et l'écrire convenablement mais encore pour l'enseigner efficacement.

(1) Ces leçons ont été réunies en un manuel très en vogue dans toutes les provinces du Canada. Nous recommandons cet ouvrage aux instituteurs et aux institutrices. S'adresser à l'auteur, Québec.

(2) Nous commençons dans la présente livraison une nouvelle série de leçons d'anglais d'après la méthode naturelle. Par M. J. Ahern.

Nous ne voulons pas être exclusif et admettons volontiers que d'autres méthodes ont donné et donnent encore de bons résultats. Aussi la méthode demeure-t-elle une question secondaire; ce qui importe le plus, c'est l'organisation et les programmes.

En somme, cette question de l'enseignement bilingue dans Ontario, question qui passionne tant les esprits et menace de mettre aux prises deux groupes de la grande famille catholique, se résume donc à une question de pédagogie.

Songer à bannir le français des écoles bilingues, c'est ridicule. Le français est l'une des deux langues officielles au Canada. Personne ne songe à bannir l'anglais des écoles de la province de Québec, parce que l'anglais est également une langue officielle chez nous.

Si nous voulons sincèrement le bien de notre patrie commune, respectons donc les droits naturels de chacun des deux groupes à qui la Providence a confié les destinées de la Confédération.

Au lieu de vouloir supprimer les écoles bilingues, cherchons à les améliorer, organisons-les, en un mot, rendons-les efficaces en leur accordant les moyens nécessaires de se procurer des *professeurs compétents*. Tout est là: tel maître, telle école.

Voilà la vraie solution de ce problème devenu irritant, précisément parce qu'on a voulu le résoudre sans se préoccuper de la justice et de la pédagogie.

C.-J. MAGNAN.

Causerie pédagogique

LA MÉTHODE (I)

DÉFINITION. — La méthode (étymologiquement: *meta odos*, chemin vers, voie pour arriver au but que l'on poursuit) désigne en général, un système de moyens employés pour accomplir une œuvre quelconque. En d'autres termes, *la méthode est, en toutes choses, le moyen d'arriver au but par la voie la plus prompte et la plus sûre.*

Méthode générale et méthodes particulières.—On distingue une méthode générale dont se sert tout esprit pour toute science, et des méthodes particulières qui sont l'application de la méthode générale aux diverses sciences. Une dans son essence, comme le vrai lui-même et comme l'intelligence humaine, qui obéit partout et toujours aux mêmes lois fondamentales, la méthode revêt, ainsi que le fait le vrai, des caractères spéciaux dans chaque science différente, et varie ses procédés, comme le fait l'intelligence, suivant les buts qu'elle poursuit.

C'est ainsi qu'en pédagogie, on doit toujours avoir devant les yeux certains principes immuables, fondés sur la pratique la plus constante des grands hommes d'école, sur la nature même des enfants et de l'intelligence humaine.

(1) Reproduit du *Noël*, Paris,

et c'est à la lumière de ces principes qu'il faut chercher, selon le temps et les circonstances, ce que l'expérience a démontré véritablement efficace pour rendre l'enseignement plus fructueux, éviter les obstacles et conduire aux meilleurs résultats.

Avantages de la méthode. — 1° *La méthode nous fait tirer de nos facultés le meilleur parti possible.* Sans elle les esprits les plus distingués restent stériles; avec elle les esprits ordinaires peuvent faire de grandes choses: un enfant avec un levier est plus fort qu'Hercule avec sa massue. C'est Vauvernagues, je crois, qui disait dans le même sens: "Ce n'est pas un grand avantage d'avoir l'esprit vif, si on ne l'a juste; la perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.";

2° *Elle économise, elle épargne, elle rachète le temps, selon l'expression de saint Paul, elle abrège le travail, elle multiplie les heures.* Que de lenteurs, de tâtonnements, de faux pas, pour qui s'abandonne au hasard ou à l'inspiration du moment. "Le boiteux qui est dans le bon chemin devance le coureur qui s'en écarte." Le bon sens de la personne qui enseigne est certainement un précieux auxiliaire; mais le bon sens n'est pas la science universelle, et en eût-on tant et plus qu'il y aurait au moins présomption à vouloir en faire son unique règle de conduite;

3° *Elle est la condition essentielle du succès,* parce qu'elle prépare, facilite, adoucit l'étude pour les enfants. Elle en simplifie les difficultés et leur en fait recueillir les fruits. Elle guide, elle éclaire, elle favorise, elle encourage ces jeunes esprits, parce qu'elle sait s'adapter à leur légèreté, condescendre à leur faiblesse et soutenir leur attention sans de trop pénibles efforts. Je parle ici des méthodes pédagogiques, dont les plus simples ont toujours été les meilleures, les plus puissantes et les plus fécondes. En résumé, travailler sans méthode, c'est perdre son temps, c'est ne rien faire ou mal faire, parce que c'est entasser dans l'esprit de l'enfant une foule de matériaux qui n'y constituent pas plus l'édifice intellectuel rêvé que des matériaux de construction, jetés pêle-mêle sur un terrain, ne constituent un bâtiment quelconque.

Les livres bien faits sont d'un puissant secours pour l'enseignement public ou privé, mais autre chose est un *livre* méthodique et autre chose un *enseignement* méthodique. Le livre bien fait dispose les notions d'après un ordre logique ou scientifique, et c'est ce qu'il y a mieux à faire en général, mais l'enseignement d'occasion, les exercices, les devoirs, les leçons, les interrogations, les récapitulations, les révisions demandent aussi de la méthode.

Le vieil Instituteur.



Guerre à l'alcool

LETTRE À UN JEUNE INSTITUTEUR

Mon cher ami,

Ta lettre m'a tout ému. Moi aussi, j'ai vu de ces cas déplorables! Comme ils vont ces braves hôteliers! Pour leurs fils on voudrait nous faire changer notre enseignement. Hélas! Oui! nous sommes des criminels, des calomniateurs, nous professeurs, pauvres maîtres d'écoles, trop paresseux pour faire autre chose. Nous sommes des criminels de dire à nos élèves que l'alcool tue; que certains vendeurs de cette Eau-de-mort ne respectent ni loi humaine, ni loi divine; que le pauvre *ivrogne*, naguère ouvrier respectable et respecté, époux dévoué, père aimant, se perd devant le comptoir luisant de l'hôtel: on y entre avec \$10.00, plus quelquefois, on est accueilli par un sourire bienveillant accompagné d'un — "Que faut-il vous servir, Monsieur" — puis les \$10.00 dépensés, et la raison perdue, on vous saisit ce qui reste de cet ouvrier, pauvre loque humaine, et des mains et des pieds, on vous le jette à la porte. Dehors, sale ivrogne! il pourrait troubler le bon ordre à l'intérieur — et l'on sait quels gens pacifiques sont les hôteliers!!!

Dehors, car il n'a plus d'argent. . . . qu'il se tire d'affaire tout seul!

Il fait froid, il pleut, n'importe, dehors!! A samedi prochain, si toutefois une fluxion de poitrine ne l'a pas emporté, ou si la scie du chirurgien n'a pas coupé un membre gelé. . . . Oui, à samedi prochain!! Et toi, tout découragé, tu me demandes si tu dois continuer ton enseignement anti-alcoolique, et de quelle manière tu dois le faire. Parce qu'il y a lutte vive, est-ce à dire que nous devons nous décourager! Non! Il faut continuer plus ferme que jamais, et pour cette faute il est permis de n'avoir ni contrition ni ferme propos. Il faudrait plutôt prendre une ferme résolution de commettre tous les jours ce crime de lèse-alcool!

Cette question est la plus importante, puisque par la tempérance la religion et la morale sont conservées. Il nous faut l'enfant, et il nous le faut à tout prix. Le professeur peut faire un grand bien. Mieux et plus que bien d'autres, il sait les ravages profonds que cause au sein des familles cette ignoble passion. Dans une grande ville comme Montréal, nous en avons l'expérience, plus qu'à la campagne — les occasions sont plus nombreuses, les hôtels pullulent littéralement, dans certains quartiers. Mais, tu as raison. L'alcool ravage plus là-bas, sous le ciel de la campagne, les mœurs sont plus pures, la morale meilleure, et l'alcool cause des ravages d'autant plus déplorables, qu'il s'attaque aux sources vives de la race.

Que de choses lamentables ne voyons-nous pas! Cet élève ne peut se procurer un livre de dix sous! Cette pauvre mère de famille qui, toute en pleurs et presque honteuse, vient nous dire que son fils ne peut pas venir à l'école durant les grands froïds. "Je ne peux pas l'habiller." Et pourtant le père est un ouvrier qui gagne ses \$2.00 par jour. . . quand il travaille. C'est un cultivateur jadis à l'aise, mais qui, aujourd'hui s'en va à la ruine!

Et la cause? Ah! la cause. L'alcool! Le père boit. . . Il ne conserve pas ses places, il cultive mal ses terres!! C'est un ivrogne ou un alcoolique!

Et les enfants ne viennent pas à l'école, ils ont pendant des mois ces tristes exemples sous les yeux — peut-être goûtent-ils là à leur premier verre — et l'on se plaint à tout venant de notre système scolaire, de l'infériorité de nos professeurs. . . . Enfin, l'on est tout surpris de récolter l'ignorance, la dégénérescence, l'imbécilité, où l'on a semé l'alcoolisme!!

Souvent nous recevons des élèves maladifs — tuberculeux, proie future de la tombe, la loi de l'hérédité suit son cours — à cela nous ne pouvons rien.

Ce que nous pouvons, c'est de préserver la génération qui grandit. Voilà la noble tâche qui nous est confiée. A l'amour de l'alcool, ce dissolvant des familles, opposons la tempérance, régénératrice moralement et intellectuellement.

“ La Tempérance pour les jeunes, ” telle doit être la devise de tout le corps enseignant. Malheureusement, dans nos écoles l'enseignement anti-alcoolique n'est pas toujours ce qu'il devrait être, en dépit de la campagne poursuivie par *L'Enseignement Primaire*. Il y a certainement progrès: à Montréal, ça va bien, je suis heureux de te l'annoncer. Québec s'est sans doute mis à l'œuvre. L'on parle volontiers de ce que l'on devrait faire: formation du caractère, de la volonté, etc., etc. Crois-tu, en vérité, que partout l'on mette en pratique ces bonnes suggestions? N'est-il pas vrai que trop souvent, en se contentant d'une récitation “ par cœur ” plus ou moins excellente, d'un manuel quelconque; point ou très peu de commentaires, on marque une note, et voilà tout!! La mémoire seule est en jeu, l'intelligence n'agit pas et cette récitation de perroquet est nulle et de nul effet. C'est si répugnant parler ivrogne et ivrognerie. Allons donc, même un jour “ mais ne pensez-vous pas que l'on ne devrait jamais donner l'idée de l'ivrognerie aux élèves? vous scandalisez ces âmes ingénues. ” Est-ce assez même de dire, je suppose qu'on en vienne jusque-là, que l'alcool est toxique, qu'il brûle les tissus cellulaires, pénètre dans le sang, atrophie le cerveau, provoque la dégénérescence grasseuse du cœur, que l'alcool éthylique est le moins dangereux, que les alcools propylique, butylique, amylique sont des poisons vifs, etc., etc. “ Monsieur ou Mademoiselle, qu'est-ce que ça veut dire “toxique?” “ Ce que ça veut dire? Ah! oui, attendez. ” et l'on se met en quête d'un dictionnaire toujours introuvable, et l'on finit par un “ *Je vous le dirai demain.* ” qui ne vient jamais!

(à suivre)

J.-H. COURTEAU,

Professeur



L'Enseignement anti-alcoolique à l'école primaire (1)

II

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT ANTI-ALCOOLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC (2)

Officiellement, l'enseignement anti-alcoolique n'est pas encore absolument organisé dans la province de Québec. Néanmoins, il n'est que juste de noter que sous la rubrique *hygiène*, le programme d'études comporte à la 5^e et 6^e année (Cours intermédiaire) et par extension à la 7^e et 8^e année (Cours supérieur) cet enseignement sous le titre: Les boissons, L'alcoolisme. Les instructions pédagogiques du programme disent « que les notions d'hygiène doivent s'enseigner oralement, sous forme de leçons de choses. »

A diverses reprises, le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique a admis la nécessité de l'enseignement anti-alcoolique.

Dès le 13 septembre 1905, ce comité reconnaissait « que la diffusion du Petit Manuel anti-alcoolique du Chanoine Sylvain serait très utile au point de vue moral et hygiénique. »

Le 31 janvier 1906, le même comité adoptait une résolution semblable à celle qui précède en faveur du livre de M. Edmond Rousseau *Alcool et Alcoolisme*.

Mais la mesure la plus efficace, pour mieux dire, le pas décisif vers l'enseignement régulier de la tempérance a été fait par le comité catholique lorsque le 15 mai 1907, ce comité adopta la résolution suivante proposée par Mgr l'Archevêque de Montréal, appuyée par l'honorable M. Chapais:

« Que, relativement à l'article du programme d'études concernant l'alcoolisme, ce comité croit nécessaire de faire donner, dans les écoles, un enseignement anti-alcoolique, et prie M. le Surintendant d'envoyer aux instituteurs et aux institutrices une lettre annuelle pour les guider dans leurs leçons et leurs conseils pratiques aux élèves sur le danger que ce fléau fait courir aux individus, à la famille et à la société. Cet enseignement devra faire l'objet spécial de l'attention de MM. les inspecteurs dans leurs visites, et ceux-ci seront invités à en parler dans leur rapport officiel. »

Afin de donner suite à cette décision, le Comité à la session d'automne de 1907, approuve comme livre du maître, la 4^e édition d'*Alcool et Alcoolisme* du regretté Edmond Rousseau.

Dans une circulaire aux inspecteurs d'écoles le Surintendant de l'Instruction publique donne des instructions au sujet de l'enseignement anti-alcoolique.

Enfin le dernier acte officiel du Comité catholique a été de recommander, le 11 mai 1900, le *Petit Catéchisme de Tempérance et de Tuberculose* de feu M. Rousseau.

On le voit la question de l'enseignement anti-alcoolique gagne tous les ans du terrain et le temps semble venu où cet enseignement devrait régulièrement prendre place dans le programme d'études. C'est le vœu que nous formons à la fin de ce rapport.

Nous ne réclamons pas l'enseignement anti-alcoolique à l'école parce que l'ivrognerie serait plus générale dans la province de Québec que dans les autres provinces, mais bien pour conserver à notre province le rang d'honneur qu'elle occupe dans les statistiques fédérales au chapitre de la consommation des alcools. D'ailleurs il n'y a pas à le nier l'intempérance fait de grands ravages partout.

Nous devons reconnaître qu'à défaut d'une orientation officielle suffisamment définie, l'initiative privée a suppléé dans une notable mesure aux hésitations des autorités scolaires.

Ce sont d'abord plusieurs évêques de notre province qui ont conseillé fortement l'enseignement anti-alcoolique. Le R. P. Hugolin, dans son intéressant rapport

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* d'octobre 1910.

(2) Rapport présenté à la Commission de l'Enseignement du Congrès de Tempérance de Québec, le 1^{er} septembre 1910.

sur l'Enseignement anti-alcoolique, rapport présenté au premier congrès de tempérance de Montréal, cite le fait que dans quatre diocèses de la province ecclésiastique de Québec, 102,000 exemplaires du Manuel Sylvain ont été distribués dans les écoles de ces diocèses: Chicoutimi 55,000; Trois-Rivières 28,000; Québec, 14,000 et Rimouski 5,000.

Le P. Hugolin rapporte aussi que la Commission scolaire catholique de Montréal a distribué dans ses écoles 5,000 exemplaires du même ouvrage et 1,000 Catéchismes de Tempérance de M. Rousseau.

Nos SS. les Evêques n'ont pas été isolés dans leur patriotique campagne. Les associations d'instituteurs et d'institutrices ont fait écho à leurs paroles et l'Association des Inspecteurs d'écoles, en août 1906, adoptait aussi une résolution favorable à l'enseignement anti-alcoolique. La même Association adoptait, le 4 août dernier, une nouvelle résolution, plus expressive que la première (1)

Depuis sept ans, *L'Enseignement Primaire*, qui est adressé à toutes les écoles de la province, publie chaque mois des exercices anti-alcooliques: Dictées, Analyses, Compositions et Problèmes. Cette revue a publié aussi les conférences anti-alcooliques faites devant les associations d'instituteurs et d'institutrices, notamment celles du R. P. Hugolin.

Plusieurs institutions d'instruction primaire se préoccupent depuis longtemps du problème vital de la Tempérance. C'est ainsi que le Directeur de l'Ecole normale Laval de Québec, Mgr Rouleau, a su créer dans la maison qu'il dirige depuis un quart de siècle une atmosphère bien propre à faire de chaque normalien un tempérant éclairé. Dans des notes fort intéressantes, communiquées à la Commission de l'Enseignement, le Principal de l'Ecole normale fait connaître l'ensemble des moyens employés pour favoriser la tempérance chez les élèves-maitres. Nous résumons ici les notes de Mgr Rouleau:

« 1. — La Ligue du Sacré-Cœur est tenue en grand honneur et sans y être astreints, tous les élèves-maitres en font partie.

« 2. — On distribue, en triplicata, le journal des Pères franciscains et, tous les soirs, une courte prière est faite en commun pour le progrès de la tempérance.

« 3. — Les sorties en ville sont strictement contrôlées pour les heures du départ et du retour. L'entrée dans une auberge pour y boire est un cas d'expulsion et, au retour, l'odeur du vin causerait des ennuis importants.

« 4. — Jamais les élèves n'ont à table ni vin, ni bière. Aux fêtes, ils ont des liqueurs douces. Une prescription rigoureuse du médecin *seule* leur ferait administrer des remèdes contenant de l'alcool.

« 5. — La cigarette est *absolument interdite*. Chez les jeunes gens, elle est un des agents les plus efficaces de l'ivrognerie. Elle produit dans l'œsophage et l'estomac une prédisposition puissante aux liqueurs enivrantes.

« 6. — La vertu cardinale de tempérance est prêchée très souvent. Elle est le soutien et la conséquence des vertus chrétiennes. Sans elle il n'y a pas de vie chrétienne. On insiste, à temps et à contretemps, sur l'esprit de sacrifice. On ne perd aucune occasion d'inculquer par de courts corollaires tirés de divers sujets, dans l'esprit et le cœur des jeunes gens l'amour de la sobriété et l'horreur pour l'ivro-

(1) M. P. J. Ruel propose, appuyé par M. Jos. Hébert, et il est résolu unanimement:

« Que tous les inspecteurs, dans leurs districts respectifs, en vue d'annover la campagne entreprise par le clergé depuis quelques années au sujet de l'intempérance, s'engagent à traiter de l'enseignement anti-alcoolique dans leurs conférences pédagogiques et feront tout leur possible pour que les instituteurs et les institutrices propagent cette croisade dans leurs écoles. Et, pour faciliter cet enseignement, les inspecteurs émettent le vœu que l'hon. Surintendant de l'Instruction publique fasse distribuer dans les écoles des cartes murales et des ouvrages pour aider les maitres et les maitresses à mieux faire comprendre aux enfants les ruines morales et physiques causées par l'usage immodéré des liqueurs enivrantes. »
(Communiqué par le Secrétaire de l'Association, M. l'inspecteur G. E. Marquis).

gnerie. On insiste sur l'importance de l'abstinence totale durant la croissance jusqu'à 21 ans.

En un mot, on rattache la tempérance dans le boire à l'ensemble de la vie chrétienne et l'on insiste beaucoup sur les dangers à éviter et les moyens à prendre pour rester sobre, la question préalable de la nécessité de la tempérance ne pouvant être mise en doute.

« 7. — Les recommandations qui leur sont faites très souvent de transmettre — quand ils seront maîtres d'école — à leurs élèves, les instructions qu'ils reçoivent à l'école normale et les méthodes que nous suivons à leur égard, impressionnent beaucoup ces jeunes gens. Rien n'est plus salutaire que de travailler au salut des autres et la simple idée de leur future responsabilité leur fait faire facilement de grands sacrifices.

« 8. — MM. les professeurs profitent occasionnellement d'une dictée, d'un problème d'arithmétique, d'une donnée géographique, etc., pour maintenir cette atmosphère de tempérance que doit respirer le jeune homme qui se forme. On dictera un beau trait d'histoire vécue où la vertu de tempérance est mise en relief, une pensée morale propre à convaincre les élèves de son influence sur la vie, etc.

« On tirera profit des statistiques diverses pour donner des problèmes d'arithmétique qui font apprécier plus justement les désastres produits par l'intempérance, etc. En un mot on inculque par tous les moyens d'éducation les idées saines de tempérance et les conséquences hygiéniques et biologiques d'une conduite morale irréprochable. »

Le collège commercial de Ste-Anne de la Pérade se préoccupe aussi de prémunir ses élèves contre les dangers de l'alcool. Dans une lettre en date du 18 mars 1910, son directeur dit :

« Il y a deux ans, à une retraite de tempérance, tous nos élèves se sont enrôlés dans la société. Depuis, nous avons établi, dans notre collège, une ligue du Sacré-Cœur, dont les membres prennent les mêmes engagements que ceux de la société de tempérance. Ils continuent à en faire partie après leur sortie du collège. De temps en temps ils ont des instructions ou des catéchismes sur les suites, etc., de l'ivrognerie. »

Le collège des Frères du Sacré-Cœur de Victoriaville mérite une mention spéciale. En novembre 1907, une société de tempérance était fondée dans cette maison. Cette société comprend tous les élèves du collège qui ont fait leur première communion. Elle est placée sous la protection du Sacré-Cœur de Jésus et la présidence de l'évêque du diocèse, l'évêque de Nicolet. Des règlements bien faits régissent la société de tempérance de la Croix du Collège de Victoriaville. Nous aimons à citer les principaux points de ces règlements, approuvés par S. G. Mgr Brunault :

« ENGAGEMENT. — Les membres s'engagent jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, par honneur et non sous peine de péché :

(a) A ne faire jamais usage de boissons fortes, telles que cognac, genièvre (gin), rhum, whiskey, etc., excepté dans les cas de maladies.

(b) A ne pas offrir, ni fournir, ni accepter ces boissons dans les visites, les repas, les réunions de familles, les noces, les excursions de chasse, de pêche ou autres, dans les voyages, dans les élections ou en aucune circonstance.

(c) A rompre absolument avec la funeste habitude de la traite; à n'aller jamais dans les auberges, buvettes ou débits quelconques de boissons enivrantes que pour de graves et légitimes raisons, et jamais pour y boire ou y faire boire les autres.

(d) A ne pas favoriser de son vote ou de son influence l'octroi de licence pour la vente de boissons, sans stricte nécessité et sans avoir auparavant pris l'avis du curé de la paroisse.

PRATIQUES. — (a) Chaque membre donnera, dans sa chambre, une place d'honneur à la croix de bois noir, cette vieille croix de tempérance vénérée par nos pères, qu'il recevra le jour de son admission.

(b) Devant cette croix, il se fera un devoir de réciter chaque soir, un Pater et un Ave suivis de l'invocation: « Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre, ayez pitié de nous. »

(c) Chaque année, le 21 novembre, jour de la Présentation de la Ste-Vierge, tous les membres présents au collège, renouvelleront leurs engagements.

(d) Le premier dimanche de chaque mois, tous les membres dans le monde comme au collège, feront, autant que possible, la Sainte Communion pour obtenir les bénédictions du ciel sur la société, et la grâce de la persévérance.

(e) En honneur, et non sous peine de péché, celui qui, après sa sortie du collège, manquera à ses engagements, devra payer chaque fois une amende de 5c, au profit des pauvres et des âmes du purgatoire.

APOSTOLAT.—Non content de prêcher d'exemple, chacun s'efforcera d'amener ses proches et ses amis à s'enrôler sous la bannière de la tempérance.

La cérémonie d'engagement se renouvelle solennellement chaque année pour les nouveaux élèves. Elle est précédée de plusieurs instructions par le Rév. M. le Chapelain ainsi que par les Frères, démontrant aux postulants les obligations qu'il vont contracter en même temps que les funestes effets de l'alcool.

Dans le courant de l'année, la veille ou l'avant-veille du premier dimanche de chaque mois, on rappelle aux membres que la sainte messe sera dite, ce premier dimanche, pour leur persévérance et qu'ils doivent selon leur promesse se préparer à y communier.

On le voit, le terrain est bien préparé et le temps semble arrivé d'organiser définitivement l'enseignement anti-alcoolique dans la province de Québec. Les autorités n'ont plus qu'à coordonner les efforts privés et à leur donner une direction.

(à suivre)

C.-J. MAGNAN.

HYGIENE

L'alcool et la déchéance de la race

Nous n'insisterons pas sur cette incontestable et triste vérité: L'alcool est un grand facteur de dégénérescence et de mort. « Au point de vue purement médical, dit le docteur Schmitt, nous devons envisager l'alcool comme un poison redoutable, tueur de cellules nobles, producteur de vieillesse anticipée, facteur puissant de dégénérescence et de mort. »

Au Congrès médical de Trois-Rivières, le docteur Sirois, de St-Ferdinand, disait: « Les méfaits de l'alcoolisme s'accroissent de jour en jour: qu'il ruine la santé, obscurcisse l'intelligence, affaiblisse la vitalité de la race, tout médecin le sait. »

Au Congrès international de médecine de Paris, en 1905, le docteur Huchard terminait un éloquent plaidoyer par ces paroles:

« Tant que vous n'aurez pas agi contre l'alcoolisme, vous n'aurez rien fait pour sauver la race. »

L'exemple le plus palpable et le plus probant de l'action profondément désorganisant de l'alcool, c'est son effet sur la tuberculose.

Nous nous arrêterons donc un instant sur cet intéressant sujet.

Le docteur Letulle a observé que, passé trente ans, l'alcool possède à son actif 90% des ouvriers parisiens atteints de phthisie pulmonaire.

Le docteur Jacquet rapporte spécialement que sur 170 phthisiques étudiés de près dans une série, à l'hôpital La-iboisière, 160 étaient des alcooliques.

L'inspecteur général de l'armée française, monsieur le docteur Kelsch, rapporte que le facteur essentiel de toutes les misères physiologiques, le perturbateur qui anihile tout effort, toute résistance, qui décime les rangs pour peupler l'hôpital, le pourvoyeur de la cour martiale, c'est l'alcool.

M. Léopold Mabileau, l'éminent sociologue, l'éloquent philanthrope, après vingt années de patientes et savantes observations, s'écrit:

« Les races si vaillantes et si généreuses du nord de la France, celles qui nous ont donné nos plus robustes travailleurs, nos meilleurs soldats, courent à la plus triste des déchéances par le poison alcoolique. »

Le docteur Triboulet, directeur de l'hôpital de Belleville, nous dit dans son dernier rapport mensuel :

« Sur trente malades tuberculeux, âgés de 30 à 40 ans, à l'exception de l'hérédité manque, au moins, dans les deux tiers des cas, alors que nous ne pouvons relever que deux à trois cas de contagion directe, nous voyons la tuberculose spontanée évoluer grave, rapide, sans espoir, provoquée par l'alcoolisme.

N'abusons pas de la statistique, toute élocutive et toute instructive qu'elle soit.

On voudra bien nous permettre ici une modeste observation personnelle, pour établir que chez nous comme chez les vieux peuples, nous avons notre question de l'alcoolisme.

Dans le cours de notre vie professionnelle, nous avons étudié un grand nombre de tuberculeux et, depuis quelques mois, nous avons fait une revue rétrospective de ces observations quotidiennes.

A l'exemple des illustres maîtres de la science française, et dans notre petite sphère d'expérimentation, nous avons fait des études sur 107 familles de tuberculeux. Quatre-vingt-sept de ces familles sont, par leur chef, alcooliques, ou descendants d'alcooliques.

Trente-cinq familles appartiennent à la classe aisée du commerce et de l'industrie. Depuis 10 ans ces 35 familles ont fourni 67 victimes à la tuberculose.

Trente-deux autres familles se recrutent chez les pauvres, chez les ouvriers des usines de notre district; dans le cours de ce même laps de 10 années, elles ont vu 102 de leurs membres périr par la consommation.

Vingt de ces familles d'alcooliques tuberculeux vivent au grand air de la campagne, ce sont des cultivateurs; le chiffre de leurs morts se monte à 27.

Enfin, sur ce chiffre de 107 familles de tuberculeux, 20 familles ne peuvent attribuer immédiatement leur maladie à l'alcool; chacune de ces familles a perdu un membre victime de la consommation.

Ces données concordent avec les conclusions du remarquable mémoire de monsieur le docteur de La Varenne. Après une enquête conduite avec une grande prudence et un véritable esprit scientifique, l'auteur constate que, partout où l'alcoolisme s'étend, la tuberculose augmente dans la même proportion, et que tous les peuples qui ont l'énergie de combattre l'alcoolisme, voient la tuberculose diminuer.

Des 186 victimes qui font le sujet de cette étude et dont la mort est imputable à l'alcool, 57 étaient des ivrognes avérés; 27 étaient des alcooliques issus de pères ivrognes; 59 faisaient un usage plus ou moins considérable d'alcool. Les 43 autres ne buvaient pas d'alcool, mais étaient descendants de pères et grands-pères alcooliques.

Jaccoud, le créateur de la médecine expérimentale, a dit que la tuberculose est l'aboutissement de toutes les déchéances physiologiques.

Cette vérité incontestée éclaire d'un singulier éclat la thèse que nous voulons établir.

Dans la lutte de la maladie contre l'homme, deux éléments sont en présence, le bacille qui attaque et l'organisme qui se défend.

Les lois de la biologie président avec une providentielle sagesse à l'organisation et à la direction de cette défense. Nous sommes doués d'organes qui nous protègent contre l'introduction chez nous du bacille, le détruisent lorsqu'il nous envahit et en éliminent les toxines malfaisantes.

Ces organes principaux sont :

- 1° Les globules blancs, agents actifs de la phagocytose.
- 2° Le foie et les reins qui éliminent les toxines.
- 3° Le système nerveux qui avertit, organise et dirige la défense.

Pour remplir efficacement son rôle protecteur, cette bienfaisante trinité doit être physiologiquement normale et saine. Il jouit d'une bonne santé celui dont tous les organes sont en équilibre parfait.

Or, que voyez-vous chez l'ivrogne ?

L'inhibition du globule blanc, l'artisan de la leucocytose; la perturbation des fonctions du foie et du rein et la destruction de ces organes.

L'alcoolique est privé de ses moyens de défense et de réaction contre la maladie sous toutes ses formes, et de quelque cause qu'elle provienne. C'est donc une proie

facile, et il faut voir quel lourd tribut il paie aux multiples affections qui, à l'aboutissant de toutes les routes de la vie, guettent les faibles, les déçus.

L'alcoolique est donc un dégénéré, et un dégénéré de la pire sorte, car dit le docteur Triboulet :

« Quand nous entrons dans l'intimité de l'affreux drame humain, ce que nous trouvons de plus instructif et de plus poignant, c'est cette constatation effroyable parmi toutes les autres, de la dégénérescence de la race par l'alcool.

« Ce poison frappe tantôt le père, tantôt la mère et corrompt les sources de la génération.

« Les résultats de l'alcoolisation des parents sur leur descendance sont d'une irréfutable évidence. Comme des enfants de vieux, les petits d'alcooliques succombent aux affections précoces sans résistance.

« Quand il a pu franchir le pas difficile des premières années, l'enfant de l'ivrogne est poursuivi par une lourde fatalité : il poursuivra une existence misérable, inutile et dangereuse pour la société, pour la race. »

Il est donc démontré, et si facilement, hélas ! que l'alcool est un facteur de dégénérescence et de mort. Le nombre de ses victimes et les ruines qu'il accumule fourniraient un chiffre terrifiant, si jamais on s'avisait d'en faire le bilan.

En face de ce fléau les peuples s'émeuvent, les pouvoirs publics s'agitent, et, comme autrefois quand les alliés menaçaient Paris, on délibère.

Le grand Congrès de la Tempérance qui vient de siéger à Québec et avec tant d'éclat, va nous permettre de poser cette palpitante question :

« Dans quelle mesure avons-nous souffert de l'alcoolisme, comme race ?

Nous croyons sincèrement, et nous l'avouons avec tristesse, nous marchons ferme dans la voie qui conduit à la déchéance et comme les vieux peuples, nous avons notre question de l'alcool.

Grâce à la robustesse de notre constitution physique, force que nous tenons de la providentielle vigueur de nos ancêtres, aux mœurs admirables et aux vertus familiales de nos mères, nous avons bien résisté jusqu'à présent.

Le tronc est encore sein, vigoureux, mais la gangrène se propage vers le centre avec une rapidité qui sollicite toutes les énergies de ceux qui croient que notre mission providentielle, ici, n'est pas terminée et que le Canadien français ne doit pas mourir.

Montmagny, octobre 1910.

J. G. PARADIS.

Les Ecoles primaires et les Ecoles normales, en France, en Suisse et en Belgique (1)

PREMIERE PARTIE — FRANCE — CHAPITRE II

En France, l'enseignement primaire est donné :

1° Dans les écoles maternelles et les classes enfantines ;

2° Dans les écoles primaires élémentaires ;

3° Dans les écoles primaires et supérieures et dans les classes d'enseignement primaire supérieur annexées aux écoles élémentaires dites *cours complémentaires*.

A défaut d'écoles maternelles ou de classes enfantines, chaque école primaire est pourvue d'un *cours préparatoire* dont le programme est à peu près le même que celui des classes enfantines.

Ce cours préparatoire reçoit les élèves de 5 et de 6 ans ; après un an, parfois deux de stage dans ce cours, les élèves entrent bien préparés dans le cours élémentaire.

(1) Voir *L'Enseignement Primaire* de novembre 1910.

Aussi, les élèves des écoles primaires, en France, arrivés à l'âge de 9 ou 10 ans, sont relativement très avancés. (1)

Une des caractéristiques de l'école primaire française, c'est le *passage régulier* par la masse des élèves, d'une *année du programme à la suivante*, à chaque nouvelle période scolaire.

Les *révisions* sont mensuelles: leur importance et leur durée sont laissées à l'initiative de l'instituteur. « Le *quatrième trimestre* (un mois et demi environ) sera consacré à une révision générale. La révision du dernier mois de chaque trimestre portera sur le trimestre entier » (2).

C'est cette révision générale qui décide du passage des élèves d'une classe à une autre.

D'ailleurs, durant l'année, les instituteurs et les institutrices sont tenus à l'obligation qui suit: « Une composition écrite ou orale sera faite chaque semaine sur une partie du programme obligatoire, de manière que le cycle des matières soit parcouru une fois chaque trimestre ».

La composition est faite sur le cahier mensuel (3) et à l'heure indiquée à l'emploi du temps pour la matière qui en fait l'objet. Les places obtenues par les élèves dans les compositions sont indiquées sur le cahier. *Les compositions sont soumises au visa des parents.*

Et les notes résultant des divisions concourent avec celles obtenues dans les compositions pour le classement des élèves.

C'est ainsi que les élèves des écoles primaires sont amenés méthodiquement, en vertu d'une émulation permanente, à suivre le programme d'études *année par année*.

Grâce au Conseil départemental (4), l'organisation pédagogique des écoles primaires est bien faite, et rien n'est laissé au hasard, au caprice ou à l'inexpérience. Règlements scolaires, tableau de l'emploi du temps, examens, classement des élèves: tous ces points importants sont fixés par une commission spéciale réunie sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie. Ce travail est définitivement soumis au Conseil départemental. Il en est ainsi pour chaque département.

Cette décentralisation pédagogique est excellente. Elle permet d'adapter le programme d'études officiel aux différents milieux, sans cependant se soustraire à la loi générale (5). L'inspecteur primaire n'est pas isolé, ce n'est pas le seul intermédiaire entre l'École et le Ministère de l'Instruction publique. Il a au-dessus de lui l'Inspecteur d'Académie qui le guide et l'appuie, et entre ces deux officiers se trouve le Conseil départemental, qui a des attributions administratives, contentieuses et disciplinaires. Nous l'avons vu, dans chacun des conseils départementaux entrent deux inspecteurs primaires, les directeurs et directrices des écoles normales du département des instituteurs et des institutrices délégués par leurs collègues.

Les écoles primaires, ainsi soutenues par une organisation pédagogique active,

(1) *Le Réformiste* nous apprend qu'il existe en France: 66.444 écoles composant 105.848 classes; que, parmi ces dernières, il en est 12.389 qui comportent moins de 20 élèves, c'est-à-dire un effectif inférieur au minimum d'élèves exigé par la loi; et que, d'autre part, il y en a 7.456 qui ont plus de 50 élèves et 201 qui en comptent plus de 80.

(2) « Organisation pédagogique » des Ecoles primaires de la Haute-Savoie. La visite que j'ai faite à l'école primaire d'Argentière (Haute-Savoie) confirme ce règlement.

(3) Nous avons lu quelques-unes de ces compositions à l'école primaire des filles de Saint-Amand et à l'école primaire de Dijon. Cette dernière, vu l'encombrement des élèves à l'école centrale, est située dans une des ailes de l'antique Palais des Etats des Ducs de Bourgogne.

(4) Voir page 13 de mon Rapport.

Malheureusement, depuis quelques années, les directeurs d'écoles, sous la poussée des instituteurs adjoints enrôlés en grand nombre dans des syndicats socialistes, ont été évincés des conseils départementaux. (D'après L. Dorier, de *L'Univers*).

(5) En Angleterre, la loi de l'Éducation permet au Conseil de comté d'adapter les programmes aux différents milieux.

poursuivent leur tâche avec succès, au point de vue de l'Instruction proprement dite (1). « L'objet de l'enseignement primaire, suivant la pensée si juste de Gréard, n'est pas d'embrasser sur les diverses matières auxquelles il touche tout ce qu'il est possible de savoir, mais de bien apprendre dans chacune d'elles ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. »

Aussi l'idéal de l'école primaire en France est-il encore de bien enseigner plutôt que d'enseigner beaucoup. L'enfant qui en sort sait relativement peu, mais ce qu'il sait, il le sait bien. L'éducation intellectuelle telle qu'on s'efforce de la faire à l'école primaire en France est facile à caractériser: elle ne donne qu'un nombre limité de connaissances. Mais ces connaissances sont choisies de telle sorte que non seulement elles assurent à l'enfant tout le savoir pratique dont il aura besoin dans la vie, mais encore elles agissent sur ses facultés, forment son esprit, le cultivent, l'étendent et constitueraient vraiment une *éducation*, si elles avaient, sinon comme base du moins comme complément un enseignement religieux autrement efficace que celui de la morale officielle que les pauvres instituteurs français sont réduits à donner. Au programme de l'enseignement moral rédigé par le philosophe spirituel Janet, programme qui contenait « la mention de Dieu et réclamait du petit citoyen futur quelques murmures de prières ou quelques gestes d'hommage » (2) on a substitué les théories d'Alfred Moulet (3) et de Jules Payot (4). C'est en vain que naguère Félix Pécaut déplora « l'absence de l'inspiration religieuse » comme un grand défaut « dans le budget moral de l'école », que Auguste Sabatier constate que « sous couleur de neutralité religieuse et malgré les programmes, le positivisme scientifique règne dans les classes. » Il y a à peine trois ans M. Devinat, l'un des chefs de l'enseignement primaire en France, déclarait avec une franchise capable de faire rougir M. Buisson, que « Pour enseigner Dieu, il faut croire en Dieu. Or, combien trouvera-t-on d'instituteurs aujourd'hui dont l'âme soit sincèrement et profondément religieuse? On peut affirmer sans exagération que, depuis 1882, l'école laïque publique est à peu de chose près, l'école sans Dieu. » (5)

Et en dépit d'une masse de bons et loyaux instituteurs laïques, et nous en avons rencontré plusieurs en parcourant la France, l'enseignement moral est souvent nul (6), parfois détestable ou bien sert de prétexte, dans certains cas, à combattre les dogmes de l'Eglise catholique (7).

En plusieurs endroits, les évêques ont mis les fidèles en garde contre les écoles où l'enseignement de la morale cesse de respecter la *neutralité scolaire* et s'attaque

(1) Au cours de mon enquête pédagogique en France, j'ai souvent souhaité pour notre mère-patrie une organisation scolaire semblable à la nôtre au point de vue de la liberté bien entendue. Si le système scolaire français respectait les droits des catholiques, ce serait le plus parfait au monde. Au point de vue pédagogique, nul ne lui est supérieur; mais cette valeur est amoindrie par la conception fautive que l'Etat se fait des droits du père de famille et la négation de ceux de l'Eglise.

(2) George Goyau, *Le Congé de Dieu*, dans le *Gaulois*, 1906.

(3) Alfred Moulet, *Le règne de la raison majeure*.

(4) Jules Payot, *La morale à l'école*.

(5) Cité par Goyau dans le *Gaulois*.

(6) A propos du suicide d'Armand Mény, 14 ans, élève du lycée de Clermont-Ferrand M. Maurice Barrès, député et membre de l'Académie française, a prononcé devant la Chambre les paroles suivantes qui s'appliquent aussi bien à l'enseignement primaire qu'à l'enseignement secondaire: « Je puis vous dire que les professeurs considèrent qu'ils n'ont pas la matière d'un véritable et efficace enseignement de la morale; si vous faites enquête, vous saurez que dans les lycées de Paris, la classe de morale, en troisième, se transforme en une classe de lecture, et que, notamment dans tel lycée que je connais, on la transforme par la lecture de Dumas père. »

(7) Voir le livre récent de M. F. Gibon, secrétaire de la Société générale d'Education et d'Enseignement: *Où mène l'école sans Dieu*. Paris, 1909.

aux croyances catholiques (1).

Si les instituteurs français étaient laissés à eux-mêmes, nous croyons sincèrement que la majorité se ferait un devoir de loyauté d'observer honorablement la neutralité scolaire. Mais des influences occultes interviennent qui mettent l'instituteur dans la nécessité « d'entrer dans le mouvement », sinon « aucun avancement n'est possible », disent les catholiques.

Quoi qu'il en soit, en dépit de l'affirmation de M. Devinat et malgré la mauvaise direction officielle, la France possède des milliers d'instituteurs et d'institutrices qui ne veulent pas d'« une morale nouvelle », qui sont des traditionnels. En fait de morale, ils croient avec Barrès « que tout ce qui n'est pas aussi ancien que l'homme même est une erreur, que les besoins de l'âme humaine sont aujourd'hui ce qu'ils étaient hier et qu'on ne lui fera pas d'atmosphère respirable en dehors de la patrie, de la famille et, il faut bien le dire, de la religion » (2). (à suivre)

C.-J. MAGNAN.

Une nouvelle nomenclature grammaticale

Dans une circulaire datée du 28 septembre dernier, le ministre de l'Instruction publique de France promulgue une récente réforme du Conseil Supérieur concernant la nomenclature grammaticale. Cette réforme a pour objet « de fixer et de limiter les notions et les termes techniques. »

Pour éviter toute erreur d'interprétation, le ministre place sous les yeux du personnel enseignant français quelques extraits du rapport présenté au Conseil supérieur par M. Toutey.

A titre d'information, nous résumons ce rapport et publions le tableau de la nouvelle nomenclature qui n'est en vigueur qu'en France.

Le rapporteur résume ainsi les critiques que l'on peut adresser au système actuel :

« Tout d'abord, la confusion et le désordre d'une nomenclature flottante : le même fait grammatical recevant des noms différents, qui tantôt s'ajoutent et tantôt s'excluent, comme *nom* et *substantif*, verbes *transitifs* ou *actifs*, *intransitifs* ou *neutres*, *pronominaux* et *réfléchis*; compléments de vingt noms différents; propositions *absolues* ou *indépendantes*, *subordonnées*, *complétives*, *incidentes*, *explicatives*, *déterminatives*, etc., etc.

« Puis, les définitions les plus variées, d'ailleurs toujours insuffisantes, d'où l'on essaie de tirer, par voie de déduction, certaines conclusions trop souvent peu exactes; des classifications interminables; des systèmes compliqués, subtils, plus ou moins ingénieux, mais précaires; des notions étrangères introduites dans l'enseignement grammatical, comme ce verbe attributif qui tantôt est le mot principal du discours parce qu'il marque l'action, et tantôt n'est plus que l'équivalent d'un participe amalgamé avec le verbe être... »

La nomenclature à laquelle le Conseil supérieur s'est arrêté n'engage aucun système pédagogique ou philosophique, aucune méthode d'enseignement :

« Le mot pronom conservé ne signifie pas que ce mot doive être donné comme remplaçant partout un nom; ce n'est qu'un signe de convention consacré par l'usage à la fois simple et commode. Et ainsi du reste. Les professeurs restent libres de présenter les faits grammaticaux et de les expliquer à leur manière. La seule chose

(1) En mai dernier, Mgr Richard, Archevêque d'Auch, obéissant à sa conscience et à son devoir, déclara dans un mandement « qu'il fallait combattre les écoles où l'on enseignait l'irréligion et l'antipatriotisme ». On le sait, le vaillant évêque fut l'objet de poursuites judiciaires. Vers le même temps plusieurs autres évêques furent traduits devant les tribunaux français pour la même cause.

(2) Barrès, discours à la Chambre des députés. Paris, *Journal officiel*, 22 juin 1909.

que nous leur demandons, c'est de désigner en toute circonstance le même fait par le même mot, comme l'on procède dans les autres matières d'enseignement. »

Sans doute, le rejet de certains vocables, tel que verbe *substantif* ou verbe *attributif*, restreint un peu la liberté du professeur. « Mais nous avons supprimé ces vocables, dit le rapporteur, avec intention, pour marquer les limites dans lesquelles il convient de tenir l'enseignement grammatical. Le professeur n'a pas à essayer d'accorder les faits du langage avec les conceptions de la logique. On ne doit analyser et décomposer que dans la mesure nécessaire à l'intelligence d'une phrase; le verbe prétendu attributif est, au regard de la grammaire, un mot simple: qu'il reste donc simple. On n'a pas, plus besoin d'établir, pour les propositions, une sorte de prototype sur lequel toutes seraient modelées uniformément: si une proposition ne contient que deux termes, comme: *vous écrivez*, ou même qu'un seul, comme: *venez*, il faut s'en contenter et renoncer aux sous-entendus qui donnent des constructions aussi dangereuses que peu françaises. »

Pas davantage, la grammaire élémentaire ne doit avoir la prétention de tout étiqueter, de tout cataloguer, de tout définir dans les faits du langage. « Que dirait-on d'un professeur de sciences qui prétendrait imposer à ses élèves la liste de toutes les variétés de plantes, de minéraux ou d'animaux? Dans son infinie complexité, le langage présentera toujours des formes qui déborderont les définitions, qui échapperont aux classifications les plus étendues. »

Il faut également se défaire du préjugé de l'analyse intégrale. « L'important est que les jeunes enfants puissent avoir un aperçu général de la structure des phrases et qu'ils tirent profit de l'étude des textes pour s'habituer à parler et à écrire correctement eux-mêmes. Que l'on renonce donc à ces tableaux d'analyse logique où sont mis sur un même plan tous les mots, toutes les propositions. Que l'on exerce plutôt les enfants à faire, le plus souvent oralement, le plus souvent de la forme, soit l'analyse de la fonction de certains mots ou groupes de mots, soit l'analyse de la nature et de la fonction des propositions. »

Voici la nouvelle nomenclature grammaticale désormais en vigueur en France:

Nomenclature grammaticale

PREMIERE PARTIE — LES FORMES :

LE NOM

Division des Noms....	} Noms propres Noms communs (simples et composés).
Nombres des noms....	
Genres des noms.....	Masculin — féminin.

L'ARTICLE

Division des articles...	1° Article défini.
	2° Article indéfini.
	3° Article partitif.

LE PRONOM

Division des pronoms.	1° Personnels et réfléchis.
	2° Possessifs.
	3° Démonstratifs.
	4° Relatifs.
	5° Interrogatifs.
	6° Indéfinis.

Personnes et nombres des pronoms. Singulier — pluriel.
 Genres des pronoms. Masculin — féminin — neutre.
 Cas des pronoms. Cas sujet — cas complément.
 N. B. On entend par *cas* les formes que prennent certains pronoms selon qu'ils sont sujets ou compléments.

L'ADJECTIF

Nombres. Singulier — pluriel.
 Genres. Masculin — féminin.

Division des adjectifs.	{	1° Adjectifs qualificatifs... (Simples et composés).	{	comparatif d'égalité.
		2° Adjectifs numéraux....		comparatif de supériorité.
				comparatif d'infériorité.
		3° Adjectifs possessifs.		superlatif relatif.
				superlatif absolu.
		4° Adjectifs démonstratifs.		ordinaux.
5° Adjectifs interrogatifs.	cardinaux.			
6° Adjectifs indéfinis.				

LE VERBE

Verbes et locutions verbales.
 Nombres et personnes.

Eléments du verbe..... {1° Radical.
 2° Terminaison.

Verbes auxiliaires. Avoir — être, etc.

Formes du verbe..... {1° Active.
 2° Passive.
 3° Pronominale.

Modes du verbe.	{	Modes personnels.....	{	1° Indicatif.
		Modes impersonnels.....		2° Conditionnel.
3° Impératif.				
4° Subjonctif.				
Infinitif.				
		Participe.		

Temps du verbe.	{	<i>Le Présent.</i>	{	L'imparfait.
		<i>Le Passé.....</i>		Le passé simple — le passé composé.
				Le passé antérieur.
<i>Le Futur.....</i>	Le plus que parfait.			
		(Futur simple.		
		Futur antérieur.		

Verbes impersonnels.

LA CONJUGAISON

Les verbes de forme active sont rangés en trois groupes:

1° Verbes du type *aimer*: Présent en *e*.

2° Verbes du type *finir* (Présent en *is*,
 Participe en *issant*).

3° Tous les autres verbes.

MOTS INVARIABLES

- 1° Adverbes et locutions adverbiales;
- 2° Prépositions et locutions prépositives;
- 3° Conjonctions et locutions conjonctives... (conjonctions de coordination; conjonctions de subordination);
- 4° Interjections.

DEUXIÈME PARTIE — LA SYNTAXE.

La Proposition.

Termes de la proposition. { sujet.
verbe.
attribut.
complément.

Emplois du nom..... { sujet.
apposition.
attribut.
complément.

Emplois de l'adjectif..... { épithète.
attribut.

Les Compléments

Presque tous les mots peuvent avoir des compléments, il y a :

- 1° Des compléments du nom;
- 2° Des compléments de l'adjectif;
- 3° Des compléments du verbe: compléments direct et indirect.

Division des propositions.

- 1° Propositions indépendantes;
- 2° Propositions principales;
- 3° Propositions subordonnées.

N. B. — Les propositions principales ou subordonnées peuvent être coordonnées.

Les propositions peuvent avoir des fonctions analogues aux fonctions des noms. Elles peuvent être :

{ Proposition sujet;
Proposition apposition;
Proposition attribut;
Proposition complément.



METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Le maître prépare la rédaction que devront faire les élèves, en faisant avec eux une causerie devant l'image :

Le maître.—Voyez-vous des personnes sur cette image?

Les élèves.—Oui: trois petits garçons et une petite fille.



M.—Où sont-ils?

E.—La petite fille et les deux plus petits garçons sont sur la terre, au bord de la rivière. Le plus grand garçon est dans la rivière.

M.—Est-il seul dans la rivière?

E.—Non: il y a aussi un gros chien.

M.—Comment se fait-il que le garçon est dans la rivière?

E.—En jouant trop près du bord, il est tombé à l'eau.

M.—Mais il serait tombé près du bord, et il est au milieu de la rivière.

E.—(Les élèves restent sans réponse.)

M.—Ne voyez-vous pas un arbre?

E.—Oui, mais on ne le voit pas tout entier.

M.—On en voit assez pour comprendre comment le garçon est tombé à l'eau loin du bord.... Voyez.... réfléchissez bien....

E.—L'arbre est penché sur l'eau et il y a une branche qui s'avance au-dessus de la rivière.

M.—Bien: devinez comment le garçon est tombé si loin.

E.—Il a grimpé dans l'arbre, s'est avancé sur la branche, et il est tombé.

M.—Pourquoi ne s'est-il pas noyé?

E.—Le gros chien a été à son secours. Il le soutient en nageant et le ramène vers le bord. Le garçon appuie son bras sur le dos de son sauveur.

M.—Que font les autres enfants?

E.—Ils sont au bord qui regardent tout inquiets.

M.—La petite fille est-elle aussi au bord?

E.—Non elle se tient plus en arrière; elle a peur.

M.—Le garçon dans la rivière a-t-il perdu quelque chose?

E.—Oui, il a perdu sa casquette ou son chapeau.

M.—Comment se fait-il que les enfants n'étaient pas à l'école?

E.—C'était peut-être jour de congé.

M.—Le garçon était-il prudent en montant dans l'arbre?

E.—Non, M., il était imprudent.

M.—Que serait-il arrivé sans le gros chien?

E.—Le garçon se serait noyé.

M.—Que pensez-vous que firent les autres enfants quand le gros chien arriva au bord avec le garçon sauvé?

E.—Ils furent bien contents et, tout joyeux, ils flattaient le bon chien qui agitait sa grosse queue et se secouait pour se sécher.

M.—Pour pouvoir parler plus facilement de ce que nous voyons dans l'image, nous donnerons des noms aux enfants. Le plus grand, qui est tombé à l'eau, c'est Henri, le second garçon sera Jules et le troisième sera Georges; la petite fille, nous l'appellerons Marie. Le bon gros chien s'appelle Prince.

Le maître fait ensuite composer des phrases oralement par les élèves à tour de rôle; phrases dans lesquelles entreront les mots donnés ci-dessous. On composera une phrase pour chaque expression: on peut s'inspirer de l'image: 1° Henri.... 2° Jules, Georges et Marie.... 3° Prince.... 4° jour de congé.... 5° bord de la rivière.... 6° arbre.... 7° grimper.... 8° est tombé.... 9° va se noyer.... 10° a sauté.... 11° nage.... 12° sauvé.... 13° joie.... 14° flatté.... 15° aiment bien.

Exercice oral encore sur la trame suivante:

.... sur l'arbre.... dans l'eau.... sur son dos.... vers le rivage.... à terre....

On fera ensuite prendre par écrit le canevas ci-dessous, et les enfants s'en servant comme guide feront leur rédaction écrite:

CANEVAS.—Jour de congé—Les enfants garçons.. fille—Le gros chien—où ils sont—Le plus grand veut faire le brave—Accident—danger de se noyer—secours—heureux sauvetage—joie des enfants.

Le développement fait par les enfants sera à peu près comme ce qui suit:

C'est le jour de congé. Henri, Jules et Georges sont allés, avec leur petite sœur Marie, se promener au bord de la rivière. Prince, le gros chien de la maison, les a accompagnés. Henri, le plus grand, a grimpé sur un arbre penché vers la rivière et, pour faire le brave, il s'avance sur une branche qui s'étend au-dessus de l'eau. Mais, tout à coup, le pied lui manque et il tombe au milieu de la rivière assez profonde en cet endroit. Le bon gros Prince ne fait alors qu'un saut pour se précipiter au secours. Henri

peut heureusement appuyer son bras sur le dos du brave chien qui le ramène en nageant vers le rivage. Jules et Georges sont au bord de la rivière, effrayés du danger; ils encouragent le bon chien et crient à Henri de se bien tenir à lui. La petite Marie, encore plus effrayée, se tient en arrière. Mais Prince est courageux et fort; il a bientôt ramené à terre le pauvre Henri. il est entouré par les enfants qui le caressent en lui donnant les noms les plus doux, pendant que la bonne grosse bête agite joyeusement la queue et secoue sur eux l'eau qui ruisselle de tout son long poil.

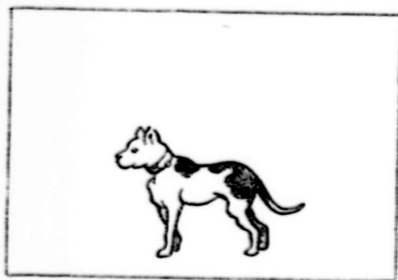
H. NANSOT,

Insp. d'écoles.

Leçons d'Anglais

D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE

DIRECTION: — *Allez de la gravure au mot anglais et non du mot français au mot anglais.*



1. What do you see in the upper left hand square? *Answer.* In the upper left hand square I see a dog.
2. Say something about the dog. *Answer.* It is a small dog.
3. Say something else about the dog. *Answer.* It is a black and white dog.
4. Is there anything else you can say about the dog? Yes, it has a collar.

5. Combine into a single sentence all that you have said about the picture in the upper left hand square.

Answer. The picture in the upper left hand square represents a small black and white dog wearing a collar.

Or: In the upper left hand corner a small black and white dog with a collar in is to be seen.

Or: A small black and white dog with a collar on may be seen in the upper left hand corner.

6. What do you see in the upper right hand square? *Answer.* In the upper right hand corner I see a small boy and the dog.

7. Has the boy anything in his right hand? Yes, he has something in his right hand.

8. What has he in his right hand? *Answer.* He has a stick in his right hand. *Or:* In his right hand he has a stick.

9. What is he doing with the stick? *Answer.* He is threatening the dog with the stick. *Or:* With the stick he is threatening the dog.

10. How do you know that he is threatening the dog? *Answer.* I know that he is threatening the dog by the way he is holding the stick ready to strike. *Or:* I know that he is threatening the dog because he is holding the stick ready to strike.

11. What is the dog doing? *Answer.* It has turned partly round and it is looking at the stick in the boy's uplifted hand.

12. Is the dog afraid. *Answer.* It does not seem to be.

13. Combine into a single sentence all that you have said about the second picture. *Answer.* In the second square there is a small boy, who with a stick in his uplifted right hand, threatens the dog, which, turned partly round, stands calmly watching him. *Or:* In the second square a small boy with a stick in his unraised right hand stands threatening the dog which, apparently unafraid, is looking back at him.

14. What do you see in the lower left hand corner? *Answer.* I see the boy, the dog and the stick.

15. Where is the stick? *Answer.* It is on the ground.

16. What are the boy and the dog doing? *Answer.* The boy is running away, the dog is running after him and is quite close to his heels.

17. What have you to say about the dog's mouth? *Answer.* The dog's mouth is open as if it wanted to bite.

18. How does the boy look? *Answer.* He looks afraid.

19. Combine into a single sentence all that you have said about the third picture. *Answer.* The third picture shows the stick on the ground and the boy with a look of fear on his face running from the dog which, with its mouth open ready to bite, is quite close to his heels.

20. What do you see in the fourth picture? *Answer.* In the fourth picture I see the boy and the dog.

21. What are they doing? *Answer.* The boy appears to be crying, he has a hand to each eye while the dog stands watching him?

22. Why is the boy crying? *Answer.* He is crying because the dog has bitten him.

23. How do you know that the dog has bitten the boy? *Answer.*

I know that it has bitten the boy because a little above the right knee, there is a jagged hole in his trousers evidently made by the dog's teeth.

24. Make a sentence telling all that is shown in the fourth picture.

Answer. The fourth picture shows that the dog won the race, caught the boys above the right knee, tore his trousers, bit him and then stood calmly by, ready for another race.

25. What lesson is to be learned from these pictures? *Answer.* The lesson to be learned is that cruelty to animals is not always a sage form of amusement.

JOHN AHERN.

LEÇON DE CHOSES

La neige et la glace

(Adapté de Labonnefon pour *L'Enseignement Primaire*)

L'avez-vous regardée de bien près, la neige, et savez-vous comment elle se forme?

La *neige* n'est pas autre chose que de l'eau solidifiée par le froid en petits cristaux affectant plus de cent formes diverses et flottant dans l'air. Ces cristaux dont je vous ai dessiné quelques modèles proviennent de la congélation de gouttelettes d'eau qui se forment dans les nuages lorsque la température de ces derniers descend au-dessous de zéro.

Si le temps est calme, ces cristaux sont d'une régularité merveilleuse: vous pourrez du reste les examiner tout à votre aise avec une bonne loupe, en recevant un flocon sur un morceau de drap noir au moment où il tombe.



Cristaux grossis de neige et de glace

Les causes qui déterminent la chute de la neige sont les mêmes que celles qui produisent la pluie. C'est la rencontre, par un nuage, d'une zone plus froide, et, en particulier, d'un massif de montagnes.

L'air, en venant buter contre un obstacle élevé, est forcé de s'élever lui-même plus encore pour en franchir la cime. Alors, il se dilate, il se desserre en quelque sorte: il se refroidit d'autant plus qu'il va, en montant

à une certaine hauteur, se mêler à de l'air encore plus froid, et, s'il rencontre des nuages, il les solidifie.

Comme ce phénomène se produit presque toujours assez rapidement, c'est sur les montagnes les plus élevées qu'il neige le plus. Il arrive même pour certains sommets que, la dilatation de l'air les refroidissant sans cesse, il règne dans ces régions un froid tellement persistant que la neige n'y fond jamais, pas même pendant l'été. Ces neiges sont appelées *éternelles*; les pics les plus élevés des Alpes, des Pyrénées en Europe et des Montagnes Rocheuses dans l'Amérique du Nord, en sont toujours couverts.

Là, l'hiver règne en maître, et il est vraiment curieux de voir, au printemps, ces crêtes d'une blancheur éblouissante, alors qu'au-dessous les saisons suivent leur cours régulier. A la tête, la vie n'est représentée que par quelques mousses bien maigres, rebelles au froid, et quelques rares insectes qui vivent à peine un jour. Au pied, elle se manifeste par mille formes diverses, depuis les régions élevées où poussent les pins et où vivent les chamois, jusqu'aux plaines habitées par les hommes, où la terre donne toutes sortes de fruits.

*
* *

Chaque année une couche nouvelle vient s'ajouter à la couche ancienne, et le sommet de certaines montagnes, s'élèverait ainsi indéfiniment si le poids de la neige elle-même, uni à certaines variations de température qui se produisent dans les couches inférieures n'entraînait sa chute sous la forme d'*avalanches* si redoutées des montagnards.

De temps en temps, un bloc assez gros, déjà tassé par son propre poids, se détache de la montagne. Il roule rapidement vers la vallée, mais, dans sa course, il se couvre à chaque instant d'une couche épaisse de neige et atteint bientôt un volume énorme. La rapidité de sa marche augmente en même temps que la grosseur de la boule. Alors elle balaye tout sur son passage, arrache les arbres, entraîne des blocs de rochers et va parfois ensevelir sous sa masse des villages entiers construits au pied de la montagne. Les craquements sinistres qui se font entendre avertissent les habitants du danger, c'est alors un *sauve-qui-peut* général; mais, s'ils parviennent quelquefois à s'échapper avec leurs troupeaux, du moins leurs chaumières sont détruites et leurs champs bouleversés. . . .

Au Canada, Dieu merci, nous sommes à l'abri de ces désastres.

*
* *

La *glace* est de même nature que la neige, mais, si cette dernière est produite par de très fines gouttelettes refroidies au-dessous de zéro, la glace est une masse d'eau solidifiée par le froid. Elle est très résistante lorsqu'elle arrive à une certaine épaisseur, et dans les contrées très froides comme en Russie et même au Canada, les fleuves et les rivières gelés remplacent en hiver les routes ordinaires. On y fait des courses et on y patine pendant plusieurs mois.

La plupart des corps comme: le fer, le soufre, la stéarine et la cire, diminuent de grosseur en devenant solides et augmentent beaucoup lorsqu'ils sont chauffés. L'eau, au contraire, dès que sa température s'abaisse à moins de quatre degrés au-dessous de zéro, augmente de volume, et cet accroissement persiste lorsqu'elle devient de la glace. C'est pour cela qu'elle est plus légère que l'eau et flotte à la surface du liquide.

La glace, en se formant, est accompagnée d'une force d'expansion considérable qui fait presque toujours éclater le vase dans lequel elle est enfermée. Un savant Anglais avait un jour rempli d'eau une bombe de fer creuse et en avait solidement bouché l'ouverture à l'aide d'un fort tampon de bois. Cette bombe ayant été placée dans un air très froid, le tampon, au moment où l'eau se congela, fut lancé avec violence à une très grande distance et un bourrelet de glace s'accumula sur les bords de l'orifice.

Dans les régions les plus froides de la terre, aux pôles Nord et Sud, des contrées immenses sont complètement recouvertes de glace qui ne fond jamais et qui recouvre le pays d'un manteau immense s'avancant dans la mer, parfois jusqu'à un mille de distance. Ces parties de glace ne touchent pas au fond. Elles sont soutenues par le liquide jusqu'au moment où, lorsqu'elles ont atteint un volume considérable, ce support venant à manquer à une marée basse, elles se brisent avec un bruit semblable à une salve d'artillerie. Les débris forment des montagnes de glace flottantes qu'on nomme *icebergs*, et qui, entraînés par les vents et les courants maritimes, vont se fondre dans les régions chaudes où elles tempèrent la chaleur.

Ces montagnes de glace atteignent parfois des dimensions énormes. On en rencontre près des bancs de Terre-Neuve qui ont trois mille pieds du sommet à la base.

HISTOIRE DU CANADA

LES INTERPRETES DE JACQUES CARTIER

(suite)

Aiers Laverdière étendit la main dans la direction où Taiguragny et Domagaya avaient disparu :

— L'irritité, dit-il, qui se ment à elle-même.

Je lui demandai s'il avait compris les sauvages lorsqu'ils avaient parlé tout à l'heure d'oiseaux envolés, d'une grêle de pierres et de petits enfants entendus rire.

— Oui, dit-il, et vous les auriez compris vous-même si vous vous étiez rappelé à temps la théorie des Sauvages sur les états de l'âme humaine après la mort. Ainsi les Peaux-Rouges de l'Amérique du Nord croyaient que les âmes demeuraient quelque temps près des cadavres qu'elles avaient vivifiés et les suivaient au tombeau dont elles hantaient les alentours. Pendant la nuit elle revenaient se promener dans les bourgades, entraient dans les cabanes et s'y nourrissaient des vivres oubliés au fond des chaudières. A la Fête des Trépassés—qui avait lieu tous les dix ans—les âmes quittaient les cimetières parées des robes neuves et des colliers de porcelaines déposés dans les fosses par la piété des vivants. Alors les plus viriles de ces âmes, âmes de jeunes gens ou de guerriers robustes morts dans toute la force et la vigueur de l'âge, partaient de compagnie pour un grand village situé vers le Soleil Couchant. Quant aux âmes des vieillards et des petits enfants, elles n'osaient

entreprendre un si long voyage, mais demeuraient dans le pays où elles habitaient des villages particuliers; aussi entendait-on souvent le bruit des portes de leurs cabanes et les voix des enfants chassant les oiseaux. Elles semaient les champs abandonnés et, si quelques bourgades devenaient la proie des flammes, elles allaient recueillir dans les cendres leurs provisions de maïs rôti. Je vous récite là une des plus jolies pages de l'historien Ferland, mon frère d'études et de sacerdoce; elle mérite d'être retenue. (1)

Taiguragny et Domagaya, en compères madrés et retors, ont imaginé entendre la voix des petits enfants chassant des oiseaux à coups de pierres et de flèches et feignent de les suivre à l'écho. Ils cherchaient un prétexte de s'en aller; ils ont trouvé celui-là, et l'escamotent avec adresse. Ils ne voulaient plus m'entendre parler du vrai Dieu, encor moins le reconnaître. Mon sermon les ennuyait. Avez-vous jamais lu quelque part que Taiguragny et Domagaya aient été baptisés?

Laverdière ajouta avec un sursaut de colère:

— Les misérables! Oh! les misérables!!

Je crus tout d'abord, qu'il songeait aux deux interprètes iroquois. Mais un mot subséquent m'avertit de mon erreur en me dévoilant toute la pensée de mon interlocuteur.

— Pourquoi sont-ils venus avec les missionnaires? dites-moi, le savez-vous?

Evidemment c'était les trafiquants européens que Laverdière anathématisait ainsi. Et avec quelle véhémence!

— O commerce! commerce!! amour maudit du gain, de quelles épouvantables responsabilités, tu charges tes vaisseaux! Ils sont encore plus lourds de malédictions que d'or! Et l'on s'étonne qu'ils sombrent en mer!

Ambitions sacrées de l'Évangile, convoitises inavouables du Lucre, abnégations enthousiastes des Missionnaires, appétits grossiers du Négoce, religion de l'Argent, apostolat du Crucifix tout, tout, absolument tout s'est confondu dans l'intelligence ombrageuse et préjugée des farouches aborigènes de l'Amérique du Nord.

L'Iroquois de Cartier, et après lui le Huron de Champlain, et après eux les Iroquois de Brébeuf et de Jogues n'ont vu chez les Robes Noires et les Traiteurs, qu'un seul et même homme, le Blanc, l'Européen, songeant autant à la conversion de leurs castors qu'à la conquête de leurs âmes. (2) Oui, je vous l'atteste, ces malheureux n'ont vu en eux que l'étranger, l'ennemi, perfide, malhonnête, abominable, acharné à leur poursuite, et ne s'intéressant, ne s'ingéniant qu'à les exploiter, les tromper, les corrompre davantage, si possible. Voilà pourquoi les peuplades indigènes du Canada païen, assises à l'ombre de la mort, sont demeurées incroyables à la parole de Dieu. Les parjures et les fourberies des marchands l'ont emporté sur la droiture et la sincérité des missionnaires, les vertus admirables de nos apôtres contredites par les vices des coureurs de bois, mis à la solde des compagnies (3), stérilisées par

(1) Cf., Ferland: *Cours d'histoire du Canada*, Vol. 1, pages 100 et 101.

(2) « Pour vous parler franchement, ils (*les Jésuites*) songent autant à la conversion du castor qu'à celle des âmes; car la plupart de leurs missions ne sont que pures moqueries. »

Hélas! c'est Frontenac qui a osé écrire cette phrase abominable, calomnieuse au premier chef. Elle constitue un véritable outrage historique.

(3) En particulier ceux des Compagnies de Rouen et de Montmorency.— « Les gens de Caen—de 1621 à 1628—étaient plutôt du type des boucaniers dont l'histoire du Brésil nous raconte les curieuses et inutiles aventures. Agissant sous la direction des commerçants, leurs patrons, ils s'abouchaient avec les indigènes dans le seul intérêt de la traite, sans songer, ni de près ni de loin, à la géographie, à l'examen des ressources du pays ou à son avenir... Les individus de cette classe plurent médiocrement aux missionnaires et c'est pourquoi le Frère Sagard, parlant des vertus et de la conduite exemplaire de Champlain, dont les Sauvages gardaient le souvenir, dit qu'on avait malheureusement sous les yeux de quoi faire perdre A JAMAIS le prestige chrétien dans la personne des aventuriers nouvellement introduits au milieu des bourgades païennes. »

Cf. *Mémoires de la Société Royale du Canada*, 1907, page 110. Etude sur Étienne Brulé par M. Benjamin Sulte.

l'odieux de leurs mauvais exemples sont demeurées inutiles, perdues comme le sang et l'héroïsme de nos martyrs.

N'allons pas cependant nous étonner jusqu'au scandale de ce que Dieu ait permis que les missionnaire et le marchand fussent amenés sur nos rivages par le même navire.

Que savons-nous de ses desseins? Qui de nous expliquera les secrets de la Providence! Qui peut sûrement affirmer que tel ou tel événement de notre vie soit une récompense, un bonheur, une infortune? Que cette infortune elle-même soit une épreuve ou un châtement? Connaissez-vous les voies de son infinie Sagesse, et distinguez-vous entre ses conduites de grâce, de justice ou de miséricorde? Ne jugeons pas les actes éternels à la lumière de notre pauvre raison humaine. Hélas, ce serait répéter la Fable de l'Aveugle choisissant les couleurs.

Vous me direz: N'eût-il pas mieux valu pour le salut des peuplades idolâtres que le missionnaire vint seul au Canada, cent ans plus tôt que les Basques et les Français? Je vous réponds: l'Eglise n'eût pas compté un baptisé de plus! Songez au redoutable mystère de la prédestination, et demandez à Dieu qu'il ait pitié de votre âme. « car vous ne savez point si vous êtes à ses yeux un objet d'amour ou de haine. »

Cette parole terrible de Paul, l'apôtre, m'en rappelle une autre de Paul, le missionnaire, prononcée sur notre pays à une heure exceptionnellement solennelle et grave. Ragueneau (1) rendant compte de son apostolat au supérieur des Missions de la Nouvelle-France, écrivait:

« Nous avons annoncé l'Évangile à toutes les nations iroquoises; de sorte qu'elles demeureront sans excuses quand Dieu prononcera sur elles au dernier jugement! »

Dussé-je vous scandaliser, je m'inscris en appel de cette sentence inexorable. Il est une excuse que les nations iroquoises incrédules invoqueront en ce jour de colère, excuse trop faible sans doute pour leur éviter la condamnation fatale, mais suffisante néanmoins à leur obtenir, non point hélas! une remise, mais une atténuation des peines du dam. Et cette excuse tiendra précisément dans le mystère, impénétrable à la sagacité humaine, de cette rencontre du missionnaire et du marchand sur le chemin de leurs destinées éternelles. Encore, si cette rencontre n'eût été que fortuite et brève, mais elle s'est prolongée de tout le temps nécessaire à notre civilisation prétendue chrétienne pour conquérir le Nouveau-Monde. La rencontre accidentelle est devenue promiscuité permanente, et permanente aussi la tentation d'incrédulité pour les aborigènes du Canada. (2)

Autrefois, en Judée, le Rédempteur sachant, de prescience éternelle, que les Pharisiens refuseraient de croire à l'Évangile, même s'ils l'eussent compris, ne leur

(1) Paul Ragueneau, jésuite, missionnaire chez les Hurons, de juillet 1637 à juillet 1650.

(2) Ceux-là qui ont eu la bonne fortune d'entendre à l'Institut Canadien de Québec, (Conférence du 20 octobre 1909) le saint évêque-missionnaire de l'Athabaska-Mackenzie, Monseigneur Emile Grouard, n'oublieront jamais, tant il était saisissant de pathétique et de simplicité, le récit d'un naufrage moral qui eut pour théâtre les régions de la Mer Glaciale.

En 1907, deux baleiniers américains, faisant la pêche à l'extrême nord de l'Alaska, hivernèrent chez les Esquimaux. Les équipages de ces navires se composaient de matelots pourris de vices. Leurs six mois de séjour parmi les Sauvages furent une orgie permanente. Si bien, qu'au retour du missionnaire dans la bourgade, les catéchumènes que le bon Père oblat avait évangélisés avec tant de peine, refusèrent avec indignation de recevoir le baptême, disant: « Nous ne voulons pas de ton sacrement, il nous rendrait ivrognes et impudiques comme les Blancs! »

Mgr Grouard, ajoutait: — « Le missionnaire pleurait à chaudes larmes en me racontant cette catastrophe. Son travail perdu représentait dix ans d'apostolat! Mais il ne regrettait rien, que la ruine de ces âmes païennes, scandalisées par des chrétiens, par des hommes baptisés qui les révoltaient au point de leur faire rejeter l'Évangile. »

parlait qu'en paraboles, obscures pour eux, mais rayonnantes pour les disciples. Les eût-il initiés, comme les Gentils, qu'ils n'en fussent devenus que plus coupables, fermant alors et délibérément et obstinément les yeux à cette Lumière « apparue pour éclairer tout homme venant en ce monde. » C'est le miracle de la Miséricorde de Dieu ne contredisant pas, mais atténuant sa Justice envers les pécheurs plutôt incrédules qu'impénitents. Ce miracle, Notre-Seigneur le répète aujourd'hui pour Taiguragny, Domagaya et les milliers d'autres Sauvages qui, comme eux, eussent probablement accepté le baptême, sans le scandale intolérable de la rencontre des saints missionnaires et des infâmes traîtres sur la route de leur conversion.

Et! voilà ma protestation de confiance en Dieu! Elle n'est hélas! qu'une hypothèse de théologien, qu'un rêve d'optimiste, que l'illusion d'un désespéré voulant croire quand même à la miséricorde, infinie comme la justice, d'un Dieu dont les jugements sont des abîmes.

*
* * *

Cependant nous marchions tout le temps qu'il parlait ainsi.

Soudain, j'aperçus, sur ma gauche, un grand espace libre, large d'au moins vingt toises. On eût dit une route, un chemin de colonisation ouvert par un groupe de hardis pionniers dans l'épaisseur de l'immense forêt. C'était un cours d'eau qui venait se jeter dans la rivière Saint-Charles.

Ce qui me frappa le plus particulièrement dans la physionomie de ce ruisseau fut l'élévation de la rive gauche s'avancant sur la grève et jusque dans la rivière, comme un soc de charrue gigantesque. Ses flancs rectangulaires étaient nus et verticaux comme des pans de muraille. Evidemment, la main de l'homme avait essarté le sol à cet endroit, abattu les sous-bois, brûlé les buissons d'épines et rasé les broussailles du rivage.

Au sommet de l'éminence, sur le plateau même de la berge, une large trouée avait été pratiquée dans les arbres. Le rayon d'abatis était à ce point régulier qu'il dessinait dans l'épaisseur de la futaie un demi cercle parfait. Le compas européen avait dû prendre là des mesures. La coupe symétrique de ce déboisement attestait indéniablement la main d'œuvre, car les ouragans et les cyclones, malgré leurs vieilles méthodes et leurs terribles habitudes de travail, n'ont pas encore acquis une telle précision géométrique. Bourgade indienne ou campement de Blancs, peu important ce qu'elle fût, il y avait certainement à cet endroit une habitation d'hommes, car là-haut sur le fond clair-obscur du ciel étoilé se dessinait une palissade aiguë faite de pieux taillés en dents de scie, un rempart véritable que les blancheurs de ces poutres équarries signalaient au loin et qui couronnait l'enceinte de cette esplanade naturelle. Avec quelques pièces d'artillerie, cette petite place forte eût facilement commandé les deux rivières et leurs alentours, résisté victorieusement peut-être à toute la puissance du pays. Et la pensée me vint que je me trouvais alors « en ces lieux que le dict Jacques Quartier yverna au temps de ses découvertures, » comme il est écrit dans les *Voies du sieur de Champlain*.

J'en étais là de mes réflexions quand Laverdière, d'une voix blanche d'émotion, s'écria :

— Les trois vaisseaux de Jacques Cartier! — Ici, les caravelles, là-bas, le galion! Regardez!!

ERNEST MYRAND



ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Instruction religieuse

QUE FAIT UN BON CHRÉTIEN ?

Il est glorieux pour nous d'être chrétien. Voici, en effet, ce que l'histoire nous apprend : Salomon règne, mais seulement dans la Judée ; Darius règne sur les Babyloniens et les Parthes, pas plus loin ; Pharaon sur les seuls Egyptiens ; Alexandre n'occupa jamais l'Asie entière ; il en est ainsi des grands peuples. Mais le règne de Jésus-Christ s'étend partout ; de toutes parts, on croit en Jésus-Christ : toutes les nations l'honorent, il est adoré partout. Il est pour tous, roi de tous, juge de tous, Dieu et Seigneur de tous. Son règne est éternel ! Pourrions-nous n'être pas heureux de nous dire les Disciples de Jésus-Christ, *d'être chrétiens* ? Eh bien ! Vous possédez le terme extrême de la lumière en ce monde ; vous avez la connaissance de Dieu, votre créateur et votre sauveur ; vous avez le terme extrême du bien, l'imitation de Dieu qui s'est manifesté par votre création et votre rédemption, et vous ne seriez pas dans la joie !

Soyez donc fidèle à faire chaque jour, — et autant que possible en famille, — votre prière *le matin*, au moment du lever. Vous remercirez Dieu de vous avoir conservé pour le servir et donné de nouvelles forces pour accomplir vos devoirs de la journée.

Vous lui offrirez les *diverses occupations* de ce jour : *vos études*, si vous suivez des cours ; *vos travaux*, si vous allez dans un atelier ; *vos peines*, si vous travaillez dans les champs ; et vous les ferez avec l'intention de faire des progrès grâce aux bénédictions du ciel ; de satisfaire à la justice divine pour vos fautes passées, — et d'acquérir des mérites pour l'avenir.

Pensez au *bon emploi de vos récréations* ! Il faut rechercher les *bons camarades* : ils sont aimables, prévenants, délicats, exemplaires, vraiment bons ! mais, ayez soin de prévoir aussi la rencontre des *mauvais camarades* ; il faut les éviter pour ne pas vous exposer à leur entendre dire ce que vous ne voulez pas entendre, à être entraîné à faire des actions que vous ne devez pas accomplir. **Envers eux, soyez ferme** dans le bien ; ayez le *courage* de ne pas approuver le mal et même de le condamner. N'ayez jamais la faiblesse, par un faux respect humain, de ne pas condamner ce qui vous paraît mauvais et de le faire ; ayez *assez de fermeté de caractère* pour approuver ce qui est bien et pour l'accomplir. Avant comme après les *repas*, mon ami, faites une courte prière avec attention et respect.

Et *le soir*, quand arrivera l'heure de prendre votre repos, après une journée bien employée, vous ferez respectueusement votre prière en famille, si c'est possible, et vous demanderez à Dieu de bénir votre nuit.

Ainsi, n'est-ce pas, vous serez heureux d'agir tout le jour comme un chrétien, au nom de Jésus-Christ. Saint-Pierre, au nom de Jésus-Christ, guérit publiquement un boiteux : de même, vous prononcerez souvent ce nom béni. Heureux d'être chrétien vous l'affirmez devant tous, vous soutiendrez les bons chrétiens, vous le serez et un jour vous aurez la récompense due au chrétien !

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

DICTÉES

I

LA FARINE

La farine s'obtient en broyant finement les grains de céréales. L'enveloppe du grain est ensuite enlevée et constitue le son. Le broyage du grain s'appelle mouture. La mouture s'opère avec des meules en pierre ou avec des cylindres en acier. La farine la plus employée est celle du blé. Elle sert surtout à faire du pain.

IDÉES. — Comment s'obtient la farine? le son? Comment s'appelle le broyage du grain? — Avec quoi se fait la mouture? Dites l'usage de la farine.

EXPLICATIONS. — Nommez des *céréales*. — Qu'appelle-t-on *mouture*? — *Moudre*, *moulin*, *meunier*, *meule*. — *Cylindre*: rouleau en acier; — *cylindrique*. — *Pain*. Homonyme *pin*; — *panetier*, *panefier*, *panade*, *panier*.

GRAMMAIRE. — Relever les pronoms et indiquer le mot dont ils tiennent la place. — Conjuguer *obtenir* et *servir* aux temps du mode indicatif.

II

LA VALLÉE

Entre deux collines, le pays se creuse en une vallée. Au fond de la vallée coule un ruisseau, une rivière ou un fleuve. A la source du cours d'eau, la vallée est étroite; elle s'élargit peu à peu et s'abaisse, elle se confond à la fin avec la plaine. Les villages sont espacés le long de la vallée.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS. — Qu'est-ce qu'une *vallée*? un *vallon*? — Comment s'appelle une petite montagne? — Qu'est-ce qui coule au fond de la *vallée*? — Qu'est-ce qu'un *fleuve*? une *rivière*? un *ruisseau*? — Dites l'aspect d'une vallée. — Qu'appelle-t-on *vallée de larmes*? *vallée de misère*?

GRAMMAIRE. — Analyse des noms et des adjectifs. — Conjuguer *s'abaisser*, *s'élargir* au mode indicatif.

Récitation

BONHEUR DE L'ENFANT VERTUEUX

O bienheureux mille fois
L'enfant que le Seigneur aime.
Qui de bonne heure entend sa voix
Et que ce Dieu daigne instruire lui-même;
Aimé de ses parents, de tous les dons des cieux
Il est orné dès sa naissance;
Et du méchant l'abord contagieux

N'altère point son innocence.
 Tel en un secret vallon
 Sur le bord d'une onde pure,
 Croît à l'abri de l'aquilon
 Un jeune lis, l'amour de la nature.

RACINE.

ELOCUTION. — 1. Du bonheur de quel enfant parle-t-on dans cette poésie? — 2. Est-ce avec les oreilles que l'on entend la voix du Seigneur? — 3. De qui est aimé l'enfant vertueux? — 4. Quels sont les dons des cieux que possède cet enfant? — 5. Qui donc protège son innocence? — 6. A quelle belle fleur ressemble l'enfant innocent et vertueux? — 7. Désirez-vous ressembler aussi à un beau lis blanc et sans taches? — 8. Est-ce la blancheur de votre visage ou la pureté de votre cœur qui vous rendra semblable au lis dont on parle dans cette poésie? — 9. Quelle vertu représente donc cette belle fleur? — 10. Comment garderez-vous votre innocence?

Rédaction

LES ALLUMETTES.

PRÉPARATION DU DEVOIR. — I. Description: le bois, le phosphore, le soufre.

I. Le phosphore (partie rouge ou bleue, s'enflamme au frottement).

II. Le soufre (partie jaune qui enflamme le bois).

III. Il ne faut pas jouer avec les allumettes.

DÉVELOPPEMENT

1. J'ai dans la main une allumette. Elle est formée d'un brin de bois dont l'une des extrémités est rouge, j'aperçois également, près du point rouge, et sur une certaine longueur, une matière de couleur jaune.

2. Le corps qui est au bout, et coloré en rouge, est le phosphore. En frottant assez fort l'allumette, le phosphore s'enflamme aussitôt et met le feu à la matière jaune, ou soufre, qui brûle en répandant une odeur désagréable, et le bois s'enflamme à son tour.

3. Je ne jouerai jamais avec les allumettes, afin d'éviter des accidents souvent mortels.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

PROGRÈS DE LA COLONISATION

Tout change et s'améliore d'année en année, de jour en jour. La forêt s'éloigne, les champs cultivés s'agrandissent et se plaisent à montrer, au temps de la récolte, la richesse de leur sol, en se couvrant d'abondantes moissons, dont on voit les épis jaunissants se courber par ondulations au souffle du vent du midi, qui règne souvent

dans ces cantons et y remplace l'incommode *nord-est* des bords du fleuve. Les *souches*, ces *prosaïques* souches, dont l'aspect est si pétrifiant, disparaissent; les cabanes en *bois rond*, *première demeure obligée du colon*, remplacées d'abord par de petites *maisonnettes* plus confortables, font aujourd'hui place à de belles et riches bâtisses, comme on sait en construire dans les paroisses de la côte sud. Des villages *propres* et élégants se forment autour des chapelles, déjà remplacées ou *en voie d'être* remplacées par de magnifiques églises.

(Le Foyer Canadien.)

EXPLICATIONS ET EXERCICES. — *s'améliore*: devient *meilleur*; indiquez d'autres mots dans lesquels on trouve le changement de *eu* en *o*: inférieur, *infériorité*; supérieur, *supériorité*; majeur, *majorité*; mineur, *minorité*; etc. — *La forêt s'éloigne*: par suite des défrichements, *il faut aller plus loin* pour trouver la forêt. — *jaunissants*: Distinction entre le participe présent et l'adjectif verbal: L'adjectif indique une *qualité active ordinaire, durable*. Le participe présent indique une *action passagère, accidentelle*. — *ondulations*: pourquoi le pluriel? Les épis se courbent et se redressent tour à tour par rangs: toute la masse ne se courbe pas en même temps pour faire *une seule ondulation* (mouvement comme celui de l'onde). — *midi*: donnez un synonyme: *sud*. Il faut remarquer que *midi* n'est synonyme de *sud* que pour les gens de l'hémisphère septentrional: il serait synonyme de *nord* par rapport aux peuples de l'hémisphère austral. — *nord-est*: il s'agit ici du *vent* qui souffle du nord-est. — *souches*: le pied de l'arbre et les racines qui restent après que l'arbre a été abattu. — *prosaïques*: ce terme est l'opposé de *pittoresque, poétique*; il signifie peu agréable, ennuyeux. — *dont*: fonction de ce pronom? complément déterminatif de *aspect*: l'aspect de quoi? des *souches* remplacées par *dont*. — *bois rond*: bois non équarri. — *première demeure obligée du colon*: ce membre de phrase est une *apposition*; il équivaut à la proposition *qui sont la demeure*, etc. — *remplacées*: se rapporte à *cabanes*. — *maisonnettes*: donnez des diminutifs formés par l'addition de *et, ette*: *bâton, bâtonnet*; *table, tablette*; *agneau, (autrefois agnel), agnelet*; *poule, poulet*; etc. — *propres*: donnez les deux significations de ce mot: Il signifie *net* et alors son opposé est *impropre*. — *en voie de*: exprimez autrement: *que l'on travaille à remplacer, que l'on s'efforce de remplacer*, etc.

II

LES SOUVENIRS DE LA VIEILLESSE

Le plus doux privilège que la nature ait accordé à l'homme qui vieillit, c'est celui de ressaisir avec une extrême facilité ses impressions d'enfance.

A cet âge de repos, le cours de la vie ressemble à celui d'un ruisseau que sa pente rapproche à travers mille détours des environs de sa course et qui, libre de tous les obstacles qui ont embarrassé son voyage inutile, vainqueur des rochers qui l'ont brisé à son passage, se déroule et s'aplanit tout à coup pour refléter une fois encore, avant de disparaître, les premiers ombrages qui se soient mirés à ses bords. A la voir aussi calme et transparent, réfléchir à sa surface immobile les mêmes arbres et les mêmes rivages, on se demanderait volontiers de quel côté il commence et de quel côté il finit. Il faut qu'un rameau de saule, dont l'orage de la veille lui a confié les débris, flotte un moment sous vos yeux pour vous faire connaître l'endroit vers lequel son penchant l'entraîne. Demain, le fleuve qui l'attend à quelques pas de là l'aura emporté avec lui, et ce sera pour toujours.

CH. NODIER.

QUESTIONS

1° Analyser logiquement les premières phrases de la dictée.

Rétablir d'abord l'ordre direct: Le privilège de ressaisir avec **facilité** les impressions d'enfance est le plus doux privilège que la nature ait accordé à l'homme qui vieillit.

La première est:

Celui (le privilège) de ressaisir avec facilité les impressions d'enfance est le plus doux privilège.

Proposition principale.

Le sujet est *celui (le privilège) de ressaisir*, simple et complexe (il a pour complément déterminatif *de ressaisir avec*.... etc.

Le verbe est *est*.

L'attribut est *le plus doux privilège*, simple et complexe; *le plus doux*, complément qualificatif.

La seconde proposition est:

Que la nature ait accordé à l'homme.

Proposition complétive déterminative, jouant le rôle de complément déterminatif de l'attribut de la principale.

Le sujet est *la nature*.

Le verbe est *ait été*.

L'attribut *accordant*, simple et complexe, a pour complément direct *que*, et pour complément indirect *à l'homme*.

La troisième est:

Qui vieillit. Le sujet est *qui*, le verbe *est*, l'attribut *vieillissant*.

Récitation

LE TOUR DU MONDE

(*Que Dieu est grand!*)

Père, apprenez-moi, je vous prie.

Ce qu'on trouve après le côteau

Qui borne à mes yeux la prairie.

— On trouve un espace nouveau:

Comme ici, des bois, des campagnes.

Des hameaux, enfin des montagnes.

— Et plus loin? — D'autres monts encore.

— Après ces monts? — La mer immense.

— Après la mer? — Un autre bord.

— Et puis? — On avance, on avance.

Et l'on va si loin, mon petit.

Qu'on trouve enfin le bout du monde...

Aux mêmes lieux d'où l'on partit.

(J. J. PORCHAT.)

PENSÉE. — La terre est grande, mais Dieu qui l'a créée est **infiniment** plus grand.

Rédaction

(Lettres à l'occasion du nouvel an.)

I

UNE PETITE FILLE À SES PARENTS

Mes bien chers parents.

Je suis bien heureuse d'avoir fait assez de progrès depuis la rentrée des classes pour pouvoir mettre toute seule sur ce papier les vœux que je forme pour vous, à l'occasion du renouvellement de l'année.

Je demande au bon Dieu, chers et bien aimés parents, qu'il vous donne santé et bonheur. Pour moi, je désire qu'il me donne chaque jour plus de sagesse et d'application, afin que, par ma bonne conduite et mes nombreux progrès, je sois la première cause du grand bonheur que mon petit cœur désire pour vous pendant tout le cours de 1911.

Avec mes tendres vœux, recevez, chers parents, les meilleurs baisers de votre petite
Charlotte.

II

LETTRE D'UNE PENSIONNAIRE À SES PARENTS.

Mes chers parents.

Comme c'est triste d'être en cage à cette époque de l'année! Bien que la cage soit jolie et que les soins affectueux soient prodigués à l'oiseau, ne peut-il pas avoir un regret pour le nid qui l'a vu naître? Et quand la porte de la volière s'ouvre pour quelques-uns de ses compagnons, ne regarde-t-il pas l'azur d'un œil d'envie?

Mais, chers parents, je ne voudrais pas vous attrister en vous parlant trop longuement de ma peine. Plus heureux que le petit oiseau, j'ai la raison qui me fait estimer comme une joie l'accomplissement de votre volonté. Et malgré le serrement de mon cœur, je chante une prière au ciel pour vous obtenir une heureuse année.

Je m'applique à mes devoirs, afin que le bonheur de mon retour au foyer paternel vous soit rendu doux par la vue de mes progrès.

Je dépose sur cette lettre mille baisers affectueux. Recevez-les, chers parents, avec l'expression d'une reconnaissance et d'un amour qui ne font que croître tous les jours davantage.

Votre enfant respectueuse,
Bernadette.

Dictées supplémentaires

I

LA PATRIE

Tu n'as peut-être jamais pensé à ce que c'est que la patrie. C'est tout ce qui t'entoure, tout ce qui t'a élevé et nourri, tout ce que tu as aimé. Cette campagne que tu vois, ces maisons, ces arbres, ces enfants qui passent là en riant, c'est la

patrie. Les lois qui te protègent, le pain qui paye ton travail, les paroles que tu échanges, la joie et la tristesse qui te viennent des hommes et des choses parmi lesquels tu vis, c'est la patrie. La petite chambre où tu as vu autrefois ta mère les souvenirs qu'elle t'a laissés, la terre où elle repose, c'est la patrie! Tu la vois, tu la respire partout! Figures-toi, mon fils, tes droits et tes devoirs, tes affections et tes besoins, tes souvenirs et la reconnaissance; réunis tout cela sous un seul nom, et ce nom sera la Patrie!

EMILE SOUVESTRE.

II

EFFET DE NEIGE

Une bise aigre sifflait. Aux tourbillons de vent se mêlèrent bientôt des flocons de neige, montant, descendant, se croisant sans pouvoir toucher la terre ou s'accrocher quelque part, tant la rafale était forte. Ils devinrent si pressés, qu'ils formaient comme une obscurité blanche à quelques pas des piétons aveuglés. A travers ce fourmillement argenté, les objets les plus voisins perdaient leur apparence réelle et ne se distinguaient plus. — Rien n'apparaissait sur le chemin, et de ce fond de blancheur, quoique le crépuscule tombât, une forme humaine se fût aisément détachée même à une assez grande distance.

La nuit qui descend si rapide aux courtes journées de décembre était venue, mais sans amener avec elle une obscurité complète. La réverbération de la neige combattait les ténèbres du ciel, et, par un renversement bizarre, il semblait que la clarté vint de la terre. L'horizon s'accusait en lignes blanches et ne se perdait pas dans les fuites du lointain. Les arbres enfarinés se dessinaient comme les arborisations dont la gelée entame les vitres et de temps en temps des flocons de neige secoués d'une branche tombaient pareils aux larmes d'argent des draps mortuaires sur la noire tenture de l'ombre. C'était un spectacle plein de tristesse.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

I

DICTÉES

LA PREMIÈRE ÉGLISE

Ce fut un beau jour pour toute la population de *Rivardville* que celui où la cloche se fit entendre pour la première fois, cette cloche qui, suivant la parole d'un grand écrivain, fait naître, « à la même minute, un même sentiment dans mille cœurs divers. » L'extérieur de l'église était peint en blanc, et le petit clocher qui la surmontait s'apercevait à une grande distance. L'intérieur aussi était blanchi à la chaux, à l'exception des bancs qui paraissaient d'une couleur grisâtre. A l'entrée et de chaque côté de la porte, on voyait un bénitier en bois peint surmonté d'une croix; et sur l'autel, quatre bouquets et six grands cierges de bois. Au fond du sanctuaire était un grand tableau, avec une gravure de chaque côté. Une petite

lampe, toujours allumée, reposait sur une table à côté de l'autel. De modestes cadres représentant un chemin de la croix *étaient suspendus* de distance en distance autour de l'humble église. Mais ce qui frappait le plus les yeux en y entrant, c'était l'air de propreté qui régnait dans tout l'édifice. On se sentait heureux dans ce temple modeste, élevé au milieu des bois, à la gloire du *Dieu tout-puissant* par une population amie du travail et de la vertu. Le cimetière qui fut soigneusement enclos *adjoignait immédiatement* la chapelle.

A. GÉRIN-LAJOIE.

(Jean Rivard le défricheur)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—RIVARDVILLE: Nom d'un lieu imaginaire, ce nom est tiré de Jean Rivard, le héros d'un charmant roman canadien.—*se fit entendre*: faites disparaître la voie réfléchie du verbe dans cette phrase: où *l'on entendit*, pour la première fois, la cloche de l'église.—*suivant*: qu'est-ce que ce mot? une *préposition*. Remplacez-le par un autre: *selon*.—*chaux*: (du latin *calx*) oxyde de calcium; substance qui avec le sable et l'eau forme le mélange appelé mortier qui sert à souder les pierres, les briques d'une construction. Mots de la même famille, *chaulage, chauler, calcaire*, etc.—*grisâtre*: que signifie la terminaison *âtre* ajoutée aux couleurs? un sens vague, indéfini: Exemple: *rougeâtre*, quelque chose comme rouge; *jaunâtre*, tirant sur le jaune; etc.—*cierges de bois*: Y a-t-il des *cierges* de bois? Non; l'auteur emploie *cierges* pour *chandéliers* qui eût été mieux, car *cierges de bois* est une figure qui surprend.—*étaient suspendus*: justifiez le pluriel: le sujet *cadres* est du pluriel et le participe s'accorde avec lui puisqu'on a l'auxiliaire être.—*Dieu*: Si l'on retranchait ce mot, comment écrirait-on *tout-puissant*? Il deviendrait un nom propre composé et s'écrirait *Tout-Puissant*.—*adjoignait immédiatement*: exprimez cela autrement: *était attaché*.

Traduisez oralement la dictée au présent en épelant tous les verbes.

C'est... se fait entendre... est peint... surmonté s'aperçoit... est blanchi... paraissent... on voit... est... repose... sont suspendus... ce qui frappe... qui régné... on se sent... qui est... adjoint.

ANALYSE

L'extérieur de l'église était peint en blanc, et le petit clocher qui la surmontait s'apercevait à une grande distance.

Trois propositions: deux principales et une complétive.

1^{re} PRINCIPALE: L'extérieur de l'église était peint en blanc.

2^e PRINCIPALE: le petit clocher s'apercevait à une grande distance.

COMPLÉTIVE DÉTERMINATIVE de *clocher*: qui la surmontait.

REMARQUES.—Les deux principales sont coordonnées et jointes par la conjonction *et*.

—La deuxième principale demande à être transformée pour être analysée car il n'y aurait aucun bon sens à faire *clocher* sujet de *apercevait* et *s' se* (*clocher*) complément direct du même verbe. Il faut tourner ainsi: *on apercevait le clocher à une grande distance*. Si l'on voulait faire ce changement dans le texte, il faudrait dire: *on apercevait à une grande distance, le petit clocher qui la surmontait*.

Ces observations étant faites, il n'y a plus de difficultés pour l'analyse.

II

L'AMOUR DE LA PATRIE

Aimer sa patrie, c'est faire tous ses efforts pour qu'elle soit redoutable au dehors et tranquille au dedans. Des victoires et des traités avantageux lui attirent le respect des nations. Le maintien des lois et des mœurs peut seul affermir sa tranquillité intérieure: ainsi, pendant qu'on oppose aux ennemis de l'Etat, des généraux, des négociateurs habiles, il faut opposer à la licence et aux vices, qui tendent

à tout détruire, des lois et des vertus, qui tendent à tout rétablir; et de là, quelle foule de devoirs, aussi essentiels qu'indispensables, pour chaque classe de citoyens, pour chaque citoyen en particulier! Souvenez-vous sans cesse que la patrie a des droits imprescriptibles et sacrés sur vos talents, sur vos vertus, sur vos sentiments et sur vos actions; qu'en quelque état que vous vous trouviez, vous n'êtes que des soldats en faction, toujours obligés de veiller pour elle, et de voler à son secours au moindre danger.

Pour remplir une si haute destinée, il ne suffit pas de vous acquitter des emplois qu'elle vous confie, de défendre ses lois, de connaître ses intérêts, de répandre même votre sang dans un champ de bataille ou dans la place publique. Il est pour elle des ennemis plus dangereux que les ligues des nations et les divisions intestines; c'est la guerre sourde et lente, mais vive et continue, que les vices font aux mœurs; guerre d'autant plus funeste que la patrie n'a pas elle-même aucun moyen de la soutenir. Ecoutez la patrie qui vous dit: « J'ai établi des lois contre les crimes; je n'en ai point décerné contre les vices, parce que ma vengeance ne peut être qu'entre vos mains, et que vous seuls pouvez les poursuivre par votre haine vigoureuse. »

BARTHÉLEMY.

QUESTIONS.—1° Définir le mot *licence*.

2° Donner l'étymologie et le sens de l'adjectif *imprescriptible*.

3° Analyser grammaticalement: *Souvenez-vous*.

4° Analyser logiquement la phrase: « Souvenez-vous sans cesse que la patrie a des droits imprescriptibles et sacrés sur vos talents. »

5° Expliquer l'expression: *voler à son secours*.

Lecture et récitation

LE CHRÉTIEN MOURANT.

Qu'entends-je? Autour de moi l'airain sacré résonne.
Quelle foule pieuse en pleurant m'environne?
Pour qui ce chant funèbre et ce pâle flambeau?
O mort! est-ce ta voix qui frappe mon oreille
Pour la dernière fois? Eh quoi! je me réveille
Sur le bord du tombeau!

O toi! d'un feu divin précieuse étincelle,
De ce corps périssable habitante immortelle,
Dissipe ces terreurs: la mort vient t'affranchir!
Prends ton vol, ô mon âme! et dépouille tes chaînes:
Déposer le fardeau des misères humaines.
Est-ce donc là mourir?

Oui, le temps a cessé de mesurer mes heures.
Messagers rayonnants des célestes demeures,
Dans quels palais nouveau allez-vous me ravir?
Déjà, déjà je nage en des flots de lumière:
L'espace devant moi s'agrandit et la terre
Sous mes pieds semble fuir.

Mais qu'entends-je? Au moment où mon âme s'éveille.
 Des soupirs, des sanglots ont frappé mon oreille!
 Compagnons de l'exil, quoi! vous pleurez ma mort;
 Vous pleurez! et déjà dans la coupe sacrée
 J'ai bu l'oubli des maux et mon âme enivrée
 Entre au céleste port.

LAMARTINE.

Composition

SUJET A TRAITER

LE MOIS DE DÉCEMBRE

Aspect des champs au retour de décembre.—Les joies et plaisirs de famille qu'il ramène.—Les fêtes que nous lui devons, Noël et le jour de l'An.

SUJET TRAITÉ

Décembre est revenu avec sa triste froidure; plus de fleurs dans les jardins, plus de verdure dans les bois. Avec les beaux jours est partie la frileuse hirondelle, à la recherche d'un climat plus doux. Et cependant il ne faut pas trop médire de ce premier mois de l'hiver.

Avec les jours raccourcis de décembre reviennent aussi les longues veillées et les réunions du soir en famille, le travail en commun, les lectures intéressantes, les charmes sans nombre et sans nom du coin du feu. Le pauvre, il est vrai, près de son foyer glacé, ne connaît pas ces douceurs; pour lui l'hiver est la saison des privations et des souffrances: il a froid, il a faim. Voici donc avec les frimas un grand devoir qui s'impose à nous, devoir qui, pour les bons cœurs, n'est qu'un doux plaisir: secourir nos pauvres frères, la charité.

Non, il ne faut pas calomnier décembre. Il ne nous offre pas, c'est vrai, les jolies fleurs de mai, le brillant soleil de juin, les blés et les fruits mûrs d'août et de septembre, mais il nous donne mieux encore, il nous ramène la joyeuse fête de Noël. Bientôt va nous arriver, mêlé au souffle de la bise, l'appel des cloches saintes; puis c'est la nuit heureuse qui rassemble les chrétiens au pied de l'autel, autour de l'humble berceau de Jésus, douce fleur de l'humanité, qui brille en ce jour de l'éclat resplendissant des lumières.

Et tandis que nous sommes encore sous l'impression des joies de la Nativité, voici venir une autre fête, une autre joie, celle dont le 31 décembre est le fidèle avant-coureur. Avec lui revient le joyeux jour de l'An, et pour les cœurs aimants le plaisir d'offrir à ceux qui leur sont chers, leurs vœux d'amour et de reconnaissance, leurs souhaits de santé et de bonheur. Et de toutes les joies, de toutes les fêtes que nous offre l'hiver en dédommagement de ses rigueurs, n'est-ce pas la plus impatientement attendue, la plus gaiement célébrée?

Dictées supplémentaires

I

L'IGNORANCE DES SAVANTS

Quelle est la valeur de la science qui s'éloigne de la foi, qui se préfère à la foi, qui méprise la foi? Que savent ces savants de si certain et de si précieux, et qui doit tant nous humilier? Le pied sur le brin d'herbe dont ils ont analysé la composition chimique, ils regardent fièrement les astres dont ils ont évalué le nombre et mesuré la course, mais la main qui a formé le brin d'herbe et créé l'étoile, ou ils ne la voient pas, ou ils ne l'adorent pas. Ils ne savent pas que Dieu a fait un ouvrage plus beau que ce monde et qu'il nous a donné son Fils unique; ils ne savent pas que leur âme ne sera sauvée et qu'ils ne verront Dieu que par Jésus-Christ; ils ignorent Dieu et ce qu'ils doivent à Dieu, et la voie qui mène à Dieu; ils ne se connaissent pas eux-mêmes. D'où sont-ils? Que font-ils? Où vont-ils? Cela ne les occupe même pas.

LOUIS VEUILLOT.

II

LES GRANDS HOMMES

La vie de presque tous les grands hommes est un modèle d'énergie, de courage, de patience. Celle de Franklin, par exemple, nous révèle toutes les beautés d'un caractère droit, généreux et énergique. Ce n'est point sans difficulté qu'il a cultivé son génie, sans effort qu'il s'est formé à la vertu, sans un travail opiniâtre qu'il a été utile à son pays et au monde. Il mérite d'être pris pour guide par ces privilégiés de la Providence, par ces nobles serviteurs de l'humanité qu'on appelle les grands hommes. C'est par eux que le genre humain marche de plus en plus à la science et au bonheur. L'inégalité qui les sépare des autres hommes et que les autres hommes seraient tentés d'abord de maudire, ils en comblent promptement l'intervalle par le don de leurs idées, par le bienfait de leurs découvertes, par l'énergie féconde de leurs impulsions.

Ils élèvent peu à peu jusqu'à leur niveau ceux qui n'auraient jamais pu y arriver tout seuls. Ils les font participer ainsi aux avantages de leur bienfaisante inégalité, qui se transforme bientôt pour tous en égalité d'un ordre supérieur. En effet, au bout de quelques générations, ce qui était le génie d'un homme devient le bon sens du genre humain, et une nouveauté hardie se change en un usage universel.

ENSEIGNEMENT SPECIAL

Enseignement anti-alcoolique

ANALYSE

Nous ne voulons pas que nos mères et nos sœurs souffrent de notre intempérance, et c'est pourquoi nous ne voulons pas d'auberges parmi nous!

R. P. HUGOLIN.

Récitation

Considérez une mère en détresse
Et ses enfants sans pain, sans avenir :
Voilà le fruit de la maudite ivresse,
Qu'il faut combattre et vaincre sans faiblir.

Guerre au tyran qui flétrit l'innocence,
A l'ennemi qui trouble toute paix ;
Guerre au poison de notre intelligence :
Moi, m'enivrer ! jamais, Seigneur, jamais !

Pour terrasser cette hydre de l'ivresse.
Enfants de Dieu, courage, allons, debout.
Marie est là, c'est sa voix qui nous presse
Et qui nous dit : debout, chrétiens, debout !

Dictée

TRISTES RÉSULTATS DE L'INTEMPÉRANCE

La tempérance est une vertu qui nous maintient dans la juste modération que nous devons observer dans l'usage de toutes choses. Saint Basile nous dit qu'elle est une abstinence générale de tout ce qui peut être un obstacle à notre perfection...

Il est bien lamentable que tant de chrétiens s'adonnent à l'intempérance sous mille formes différentes et commettent des excès dans l'usage des boissons enivrantes ; il est grandement déplorable qu'il y ait partout dans les villes et les villages, jusque dans les campagnes les plus reculées, dans les cantons même qui viennent de s'ouvrir à la colonisation, un trop grand nombre de débits de boissons. Hélas ! combien de personnes, hommes, femmes et adolescents sont les esclaves de l'intempérance, et s'engagent dans la voie de la perdition éternelle ! Des sommes fabuleuses se dépensent, chaque année, dans les hôtels, au grand détriment des familles, des paroisses et du pays tout entier.

MGR DUHAMEL (1907).

Problèmes anti-alcooliques

Henri fait la noce le jour de la pave. Le lundi suivant il est malade et ne peut travailler. Son salaire est de \$1.94 par jour et il dépense en boisson au moins le salaire d'une journée et demie de travail par semaine. Combien dépense-t-il en boisson par année ? Quelle somme perd-il par le chômage dont ses excès sont la cause ?

Solution : $\$1.94 \times 1\frac{1}{2} \times 52 = \151.32 , ce qu'il dépense pour boisson.

Il perd par le chômage 1 jour par semaine :

$\$1.94 \times 52 = \100.88 , perte par le chômage.

$\$151.32 + \$100.88 = \$252.20$, la perte totale.

2. Dans le problème précédent, on a vu combien Henri dépensait en boisson par année et combien il perdait en salaire. Terrain et construction comprise, Henri pourrait se bâtir une petite maison avec une somme de \$1765.40. En combien d'années y arriverait-il s'il était tempérant ? (*Ne pas tenir compte des intérêts.*)

Solution : $\$1765.40 \div \$252.20 = 7$ ans. *Réponse.*

Enseignement agricole

ANALYSE

CONSEILS À UNE JEUNE VILLAGEOISE

Fille de village, ne *rêve* point la vie des villes, ne *déserte pas* la ferme, ne te laisse pas *tromper* par les apparences; ne va pas où l'on étouffe, va où l'on respire: ne change pas tes joies pures, tes douces espérances et tes besoins modestes, contre les joies *factives*, les espérances folles et les besoins *immodérés*.

Dictées

I

LA BONNE VACHE LAITIÈRE

La bonne vache laitière a la tête fine, le muflé gros et les oreilles fines. Sa peau roule sous la main. Son dos est droit, long et large. Elle a sous le ventre des veines apparentes. Son pis est volumineux. Sa queue est longue et mince. Ses jambes sont courtes et fines.

EXERCICES.—Que dit-on de la tête de la bonne vache laitière?... de son muflé?... de ses oreilles?... etc.

— Rechercher les qualificatifs *masc. sing.—fém. sing.—masc. plur.—fém. plur.*

— Citer les règles appliquées pour la formation du féminin et du pluriel des qualificatifs du texte.

DÉRIVATION.—*Dos*, dossier, endosser... *Long*, longueur, longer, allonger, prolonger, prolongation... *Large*, largeur, largement, élargir... *Fine*, fin, finesse, finement, affiner...

PHRASES.—La chaise, le fauteuil et le canapé ont un dossier.—Le mètre est une mesure de longueur.—En été, les jours sont longs et les nuits sont courtes.—En hiver, par contre...

ANALYSE: *Son dos est droit.*

SON, adj. pos. m. s.; DOS, nom com. m. sing., suj. de *est*; DROIT, adj. qual. m. sing., attribut de *dos*.

II

LE COQ.

Le coq est le roi de la basse-cour. Son regard est vif, sa contenance fière, sa démarche lente et grave. Une lame de chair rouge forme sur sa tête une crête dentelée. Une riche pèlerine d'un roux doré lui descend du cou et retombe en filets soyeux sur ses épaules et sa poitrine. Deux jolies plumes à reflets verts et métalliques se recourbent en gracieux panache au-dessus de sa queue. La partie postérieure de ses pieds est armée d'un redoutable éperon de corne appelé *ergot*. Son joyeux *coquerico*, qu'il fait entendre dès la pointe du jour, est le réveil-matin de la ferme.

EXERCICE ORAL.—1. Où le coq est-il roi?—2. Comment est son regard?—3. Sa contenance?—4. Sa démarche?—5. Quel ornement a-t-il sur sa tête?—6. Qu'est-ce qui lui descend du cou et retombe sur ses épaules et sur sa poitrine?—7. N'a-t-il pas à sa queue deux plumes remarquables?—8. De quoi la partie postérieure de

ses pieds est-elle armée?—9. Comment s'appelle son chant?—10. Quand le fait-il entendre?—11. A quoi sert-il?

EXERCICE ÉCRIT.—Relever le morceau ci-dessus, en mettant un trait sous les adjectifs qualificatifs et deux traits sous les adjectifs possessifs.

Problèmes agricoles

1. Un cultivateur a récolté dans une année 55 quintaux de blé et 132 quintaux de paille. On sait que 1 livre de récolte en blé enlève au sol, en acide phosphorique, dans le grain: $\frac{82}{10000}$ ou 0.82%; dans la paille: $\frac{23}{10000}$ ou 0.23%; en potasse: dans le grain: $\frac{55}{10000}$ ou 0.55%; dans la paille: $\frac{49}{10000}$ ou 0.49%; en azote, dans le grain: $\frac{208}{10000}$ ou 2.08%; dans la paille $\frac{32}{10000}$ ou 0.32%.

Calculez d'après ces données: 1° Les éléments enlevés par 1 minot de blé pesant 60 livres et fournissant 157.895 livres de paille;

2° Les poids d'acide phosphorique, de potasse et d'azote enlevés au sol par cette récolte.

3° La quantité de nitrate de soude à 15% d'azote, de phosphates naturels à 20% d'acide phosphorique et de chlorure de potassium à 50% de potasse que devra acheter le cultivateur, si afin de conserver à ses champs leur fertilité, il veut leur restituer les éléments enlevés par la récolte. (On admet que les phosphates naturels sont assimilables (a) pour le $\frac{1}{4}$ la 1^{re} année et le chlorure de potassium pour les $\frac{3}{4}$).

(a) Assimilable se dit d'une substance qui peut être absorbée par les plantes.

Solution

1° Acide phos. enlevé par le grain: $0.0082 \times 60 = 0.492$ livres.
 " " " " la paille: $0.0023 \times 157.895 = 0.3631585$ "

Rép. Total 0.8551585 "

Potasse enlevée par le grain: $0.0055 \times 60 = 0.33$ livres
 " " " " la paille: $0.0049 \times 157.895 = 0.7736855$ "

Rép. Total 1.1036855 "

Azote enlevé par le grain: $0.0208 \times 60 = 1.248$ livres
 " " " " la paille: $0.0032 \times 157.895 = 0.505264$ "

Rép. Total 1.753264

2° Acide phos. enlevé par 5500 l. de grain: $0.0082 \times 5500 = 45.1$ livres
 " " " " 13200 l. de paille: $0.0023 \times 13200 = 30.36$ "

Rép. Total 75.46

Potasse enlevée par 5500 livres de grains: $0.0055 \times 5500 = 30.25$ livres
 " " " " 13200 " " paille: $0.0049 \times 13200 = 64.68$ "

Rép. Total 94.93

Azote enlevé par 5500 livres de grain: $0.0208 \times 5500 = 114.4$ livres
 " " " 13200 " " paille: $0.0032 \times 13200 = 42.24$ "

Rép. Total 156.64

3° Le nitrate de soude donnant tout son azote la 1ère année; on n'aura qu'à restituer à la terre la quantité d'azote enlevée par la dernière récolte, c'est-à-dire 156.64 livres.

Le nitrate de soude nécessaire sera $156.64 \div 0.15 = 1044.26\frac{2}{3}$ livres.

Rép.
 Le phosphate naturel ne donnant à la 1ère récolte que le $\frac{1}{4}$ de son élément fertilisant, pour que la terre retrouve aussitôt la même fertilité, il faut que ce $\frac{1}{4}$ soit égal à l'acide phosphorique enlevé par la dernière récolte, soit: 75.46 livres.

Le $\frac{1}{4}$ étant 75.46; les $\frac{3}{4} = 75.46 \times 4 = 301.84$ livres.

Mais 100 livres de phosphate naturel ne donnent que 20 livres d'acide phosphorique; donc la quantité de phosphate naturel requise = $301.84 \div 0.20 = 1509.2$ livres. *Rép.*

Le chlorure de potasse ne donnant à la première récolte que les $\frac{3}{4}$ de son élément fertilisant, pour que la terre retrouve aussitôt la même fertilité, il faut que ces $\frac{3}{4}$ soient égaux à la quantité de potasse enlevée par la dernière récolte, soit 94.93 livres.

$(94.93 \times 4) \div 3 = 126.57$ livres.

Mais 100 livres de chlorure de potasse ne donnent que 50 livres de potasse; donc la quantité de chlorure de potasse requise = $126.57 \div 0.50 = 253.14$ livres. *Rép.*

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Trouvez le tiers d'une verge. *Réponse.* Dans 1 verge, il y a 3 pieds; le $\frac{1}{3}$ de 3 pieds est 1 pied.
2. Trouvez les $\frac{2}{3}$ d'une verge. *Réponse.* Dans $\frac{1}{3}$ de verge, il y a 1 pied; dans $\frac{2}{3}$ de verge, il y a 2 pieds.
3. Trouvez le tiers d'une brasse. *Réponse.* Dans une brasse, il y a 6 pieds; dans $\frac{1}{3}$ de brasse, il y a 2 pieds.
4. Trouvez les $\frac{2}{3}$ d'une brasse. *Réponse.* Dans $\frac{1}{3}$ de brasse, il y a 2 pieds; dans $\frac{2}{3}$ de brasse, il y a 2 fois 2 pieds = 4 pieds.
5. Trouvez le tiers d'une semaine. *Réponse.* Dans une semaine, il y a 7 jours; dans $\frac{1}{3}$ de semaine, il y a $2\frac{1}{3}$ jours.
6. Trouvez les $\frac{2}{3}$ d'une semaine. *Réponse.* Dans $\frac{1}{3}$ de semaine, il y a $2\frac{1}{3}$ jours; dans $\frac{2}{3}$ de semaine, il y a 2 fois $2\frac{1}{3}$ jours = $4\frac{2}{3}$ jours.
7. Trouvez le tiers de 1 pied. *Réponse.* Dans 1 pied, il y a 12 pouces; le $\frac{1}{3}$ de 12 pouces est 4 pouces.
8. Trouvez les $\frac{2}{3}$ d'un pied. *Réponse.* Dans $\frac{1}{3}$ de pied, il y a 4 pouces; dans $\frac{2}{3}$ de pied, il y a 2 fois 4 pouces = 8 pouces.
9. Trouvez le $\frac{1}{3}$ d'une livre de beurre, de fromage, etc. *Réponse.*

Dans 1 livre il y a 16 onces; le $\frac{1}{3}$ de 16 onces est $5\frac{1}{3}$ onces.

10. Trouvez les $\frac{2}{3}$ d'une livre. *Réponse.* Dans $\frac{1}{3}$ de livre, il y a $5\frac{1}{3}$ onces; dans $\frac{2}{3}$ de livre, il y a 2 fois $5\frac{1}{3}$ onces = $10\frac{2}{3}$ onces.

11. Trouvez le $\frac{1}{3}$ de 18 pommes. *Réponse.* 6 pommes.

12. Trouvez les $\frac{2}{3}$ de 18 pommes. *Réponse.* Le $\frac{1}{3}$ de 18 pommes est 6 pommes; les $\frac{2}{3}$ sont 2 fois 6 pommes = 12 pommes.

13. Trouvez le tiers d'un jour. *Réponse.* Dans 1 jour, il y a 24 heures; le $\frac{1}{3}$ de 24 heures est 8 heures.

14. Trouvez les $\frac{2}{3}$ d'un jour. *Réponse.* Dans $\frac{1}{3}$ il y a 8 heures; dans $\frac{2}{3}$ il y a 2 fois 8 heures = 16 heures.

15. Trouvez le $\frac{1}{3}$ du nombre de jours dans le mois d'avril. *Réponse.* Dans le mois d'avril, il y a 30 jours; le $\frac{1}{3}$ de 30 jours est 10 jours.

16. Trouvez les $\frac{2}{3}$ du nombre de jours dans le mois d'avril. *Réponse.* Le $\frac{1}{3}$ de 30 jours est 10 jours; les $\frac{2}{3}$ de 30 jours sont 2 fois 10 jours = 20 jours.

17. Trouvez le $\frac{1}{3}$ d'une verge en pouces. *Réponse.* Dans 1 verge, il y a 36 pouces. le $\frac{1}{3}$ de 36 pouces est 12 pouces.

18. Trouvez les $\frac{2}{3}$ d'une verge en pouces. *Réponse.* Le $\frac{1}{3}$ de 36 pouces est 12 pouces; les $\frac{2}{3}$ sont 2 fois 12 pouces = 24 pouces.

19. Trouvez le $\frac{1}{3}$ d'une heure. *Réponse.* Dans 1 heure, il y a 60 minutes; le $\frac{1}{3}$ de 60 minutes est 20 minutes.

20. Trouvez les $\frac{2}{3}$ d'une heure. *Réponse.* Dans le $\frac{1}{3}$ d'une heure, il y a 20 minutes; dans les $\frac{2}{3}$, il y a 2 fois 20 minutes = 40 minutes.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. 1. Partagez \$120592 entre deux personnes de manière que l'une ait \$2736 de plus que l'autre.

Solution: Donnons à la première personne A les \$2736 qu'elle doit avoir de plus que l'autre personne B, maintenant A possède \$2736 et B ne possède rien; il reste en notre possession \$120592 - \$2736 = \$117856; cette somme doit être divisée également entre A et B.

$$\$117856 \div 2 = \$58928, \text{ part de B.}$$

$$\$2736 + \$58928 = \$61664, \text{ part d'A.}$$

2. On a acheté 816 œufs à \$2 le cent. On les a revendus \$0.32 la douzaine. Combien a-t-on gagné?

$$\text{Solution: } \$2 \times 816 = \$1632.$$

$$\$1632 \div 100 = \$16.32 \text{ le coût des œufs.}$$

$$\$0.32 \times 816 = \$261.12.$$

$$\$261.12 \div 12 = \$21.76, \text{ prix de vente des œufs.}$$

$$\$21.76 - \$16.32 = \$5.44, \text{ le bénéfice.}$$

3. Un ouvrier gagne \$2.12 par jour et travaille en moyenne 305 jours dans l'année; s'il veut économiser \$121 par an, combien lui reste-t-il à dépenser par jour?

$$\text{Solution: } \$2.12 \times 305 = \$646.60, \text{ le gain annuel.}$$

$$\$646.60 - \$121 = \$525.60, \text{ somme à dépenser dans 1 an ou 365 jours.}$$

$$\$525.60 \div 365 = \$1.44 \text{ somme à dépenser par jour.}$$

4. Une femme achète 34 verges de drap à \$1.20 la verge. Elle l'échange contre de la toile également à \$1.20 la verge. Elle donne en surplus \$21.60. Combien a-t-elle de verges de toile?

Solution: Elle reçoit 34 verges de toile plus le nombre de verges qu'elle pourrait acheter avec \$21.60.

$$\$21.60 \div 1.20 = 18 \text{ verges.}$$

$$34 + 18 = 42 \text{ verges.}$$

5. La verge de velours coûte \$2.34. On demande à quel prix il doit être vendu pour qu'on puisse gagner le prix d'achat de 3 verges sur 54.

Solution: $\$2.34 \times 54 = \126.36 , le prix d'achat de 54 verges.

$$\$2.34 \times 3 = \$7.02, \text{ le prix d'achat de 3 verges.}$$

$\$126.36$ le prix d'achat de 54 verges + $\$7.02$, le gain sur 54 verges = $\$133.38$, le prix de vente de 54 verges.

$$\$133.38 \div 54 = \$2.47, \text{ le prix de vente de 1 verge.}$$

Autrement: $\$7.02$, le bénéfice sur 54 verges $\div 54 = \$7.02 \div 54 = \0.13 , le bénéfice sur 1 verge.

$$\$2.34 \times \$0.13 = \$2.47, \text{ le prix de vente de 1 verge.}$$

6. On a payé \$95.82 pour le salaire de deux ouvriers. L'un d'eux a travaillé pendant 17 jours, l'autre pendant 25 jours; le prix de la journée du premier surpasse de \$1.14 celui de la journée du second. Dites le salaire de chaque ouvrier.

Solution: $\$1.14 \times 17 = \19.38 , ce que le premier a reçu de plus pour 17 jours que le second n'aurait reçu pour le même nombre de jours.

$\$95.82 - \$19.38 = \$76.44$, ce que les deux auraient reçu pour 17 + 25 = 42 jours, s'ils avaient gagné tous deux le salaire journalier du second.

$$\$76.44 \div 42 = \$1.82, \text{ le salaire journalier du second.}$$

$$\$1.82 + \$1.14 = \$2.96, \text{ le salaire journalier du premier.}$$

$$\$1.82 \times 25 = \$45.50, \text{ le salaire total du second.}$$

$$\$2.96 \times 17 = \$50.32, \text{ le salaire total du premier.}$$

Autrement: $\$1.14 \times 25 = \28.50 , ce que le second aura t reçu de plus que ce qu'il a reçu s'il avait été payé au même taux que le premier.

$\$95.82 + \$28.50 = \$124.32$, ce que les deux auraient reçu pour les 42 jours, s'ils avaient été payés au même taux que le premier.

$$\$124.32 \div 42 = \$2.96, \text{ le salaire journalier du premier.}$$

$$\$2.96 - \$1.14 = \$1.82, \text{ le salaire journalier du second.}$$

PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Un bassin est alimenté par deux fontaines: lorsqu'il est vide et étanché, les deux fontaines mettent 7 heures 12 minutes pour le remplir, et la première, coulant seule, emploierait les $\frac{2}{3}$ du temps nécessaire à la seconde pour le remplir. Mais le bassin a une fuite, et il faut 10 heures pour qu'il se remplisse quand les deux fontaines coulent ensemble. On demande le temps nécessaire à la tère fontaine coulant seule pour remplir le bassin supposé vide et non étanché.

Solution: Dans un temps donné la tère remplit 3 parties pendant que la 2de en remplit 2: c'est-à-dire que sur 5 parties remplies dans un temps donné, la tère en remplit 3 ou les $\frac{3}{5}$ du tout tandis que la 2de en remplit

2 ou les $\frac{2}{5}$ du tout. Mais le bassin a été rempli en 7 heures 12 minutes, ou en 432 minutes; la 1ère en a rempli les $\frac{3}{5}$ en 432 minutes et la 2de les $\frac{2}{5}$ dans le même temps.

$$\frac{3}{5} = 432 \text{ minutes.}$$

$$\frac{1}{5} = \frac{432}{3} \text{ minutes,}$$

$\frac{5}{5} = 432 \times \frac{5}{3} = 720$ minutes, temps de la 1ère fontaine coulant seule.

$$\frac{2}{5} = 432 \text{ minutes,}$$

$$\frac{1}{5} = \frac{432}{2} \text{ minutes,}$$

$$\frac{5}{5} = 432 \times \frac{5}{2} = 1080 \text{ minutes, temps de la 2de coulant seule.}$$

A cause de la fuite, les deux fontaines prennent 10 heures ou 600 minutes.

Dans 1 minute, les 2 fontaines versent dans le bassin $\frac{1}{432}$ de son contenu.

Au bout d'une minute, à cause de la fuite, le bassin a perdu $\frac{1}{432} -$

$$\frac{1}{600} = \frac{25}{10800} - \frac{18}{10800} = \frac{7}{10800} \text{ de son contenu.}$$

$\frac{1}{720} - \frac{7}{10800} = \frac{15}{10800} - \frac{7}{10800} = \frac{8}{10800} = \frac{1}{1350}$, ce qui reste dans le bassin non étanché au bout d'une minute lorsque la 1ère fontaine coule seule.

$$\frac{1}{1350} = 1 \text{ minute.}$$

$$\frac{4320}{1350} = 1 \text{ minute} \times 1350 = 1350 \text{ minutes. } 22 \text{ heures } \frac{1}{2}.$$

2. J'ai acheté 360 verges de drap à \$2.60 la verge; j'ai payé \$19.92 pour frais de transport et \$86.50 pour droits de douane. J'ai donné 0.15 de la quantité entière pour habiller des enfants pauvres. A quel prix par verge dois-je vendre le reste pour réaliser un bénéfice net de \$50?

Solution: $\$2.60 \times 360 = \936 , le coût premier du drap.

$$360 \times 0.15 = 54 \text{ verges, la quantité donnée aux enfants pauvres.}$$

$$360 - 54 = 306 \text{ verges, la quantité qui reste.}$$

$\$936 + \$19.92 + \$86.50 + \$50 = \$1092.42$, le prix de vente des 306 verges.

$$\$1092.42 \div 306 = \$3.57. \text{ Rép.}$$

3. La farine de blé absorbe pendant le pétrissage $\frac{29}{50}$ de son poids d'eau. Une partie de cette eau s'évapore pendant la cuisson; de sorte que $9\frac{2}{3}$ livres de pâte ne donnent que $8\frac{1}{3}$ livres de pain. D'après cela, combien faut-il de farine pour faire 900 livres de pain?

Solution: $(900 \div 8\frac{1}{3}) \times 9\frac{2}{3} = 1044$ livres de pâte.

1 livre de farine donne $1 + \frac{29}{50} = \frac{79}{50}$ de livre de pâte.

$$1044 \div \frac{79}{50} = 1044 \times \frac{50}{79} = 660.76 \text{ livres.}$$

2e *Solution:* On peut aussi chercher quelle quantité de pain fournit un poids déterminé de farine, 50 livres par exemple.

50 livres de farine donnent 79 livres de pâte.

A leur tour 79 livres de pâte fournissent un poids de pain de $(79 \div 9\frac{2}{3}) \times 8\frac{1}{3} = (79 \times 8\frac{1}{3}) \div 9\frac{2}{3} = 79 \times \frac{25}{3} \div \frac{29}{3} = 79 \times$

$$\frac{25}{29} \times \frac{3}{29} = (79 \times 25) \div 29 = \frac{(79 \times 25)}{29}$$

Donc pour faire 900 livres de pain, il faudra autant de fois 50 livres de farine que $\frac{(79 \times 25)}{29}$ est contenu de fois dans 900 livres ou $(900 \times 50) \div \frac{(79 \times 25)}{29} = (50 \times 900 \times 29) \div (79 \times 25) = 660.76$ livres.

Réponse.

4. Deux commis, A et B ont touché des salaires dont le total s'élève pour l'année à \$2100. Le premier a dépensé les $\frac{5}{9}$ de ce qu'il a gagné, le second a dépensé les $\frac{7}{8}$; de plus, il leur reste ensemble \$550. On demande ce que chacun d'eux a gagné dans l'année.

Solution: Le 1er économise les $\frac{9}{9} - \frac{5}{9} = \frac{4}{9}$ de son salaire tandis que le second n'économise que le $\frac{1}{8}$ du sien.

$$(1) \quad \text{Salaire d'A} + \text{salaire de B} = 2100$$

$$(2) \quad \frac{4}{9} \text{ du " " } + \frac{1}{8} \text{ du " " } = 550$$

Multipliant la 2e équation par 8, on a :

$$(3) \quad \frac{32}{9} \text{ du salaire d'A} + \text{le salaire de B} = \$4400.$$

Soustrayant la 1ère équation de la 3e, on a :

$$\frac{23}{9} \text{ du salaire d'A} = \$2300$$

$$\frac{1}{9} \text{ " " " " } = \frac{2300}{23}$$

$$\frac{9}{9} \text{ " " " " } = 2300 \times \frac{9}{23} = 900, \text{ salaire d'A.}$$

$$\$2100 - \$900 = \$1200, \text{ salaire de B.}$$

5. Deux personnes ont l'une \$970 et l'autre \$1138. Elles dépensent chacune la même somme et ce qui reste à la première égale les $\frac{4}{7}$ de ce qui reste à la seconde. Quelle est leur dépense?

Solution: Puisque les deux personnes ont fait la même dépense, la différence des sommes qu'elles possèdent est restée la même qu'auparavant, c'est-à-dire \$1138 - \$970 = \$168.

$$\text{Or ce qui reste à la seconde} = \frac{7}{7} \text{ du } \frac{1}{7} \text{ du reste de la 2de.}$$

$$\text{Et ce qui reste à la première} = \frac{4}{7} \text{ " " " " " "}$$

$\frac{7}{7}$ du reste de la 2de - $\frac{4}{7}$ du reste de la 2de = $\frac{3}{7}$ du reste de la seconde = la différence des deux restes = \$168.

$$\frac{3}{7} \text{ du reste de la seconde} = \$168$$

$$\frac{1}{7} \text{ " " " " " " } = \frac{\$168}{3}$$

$\frac{4}{7}$ " " " " " " = $\frac{\$168}{3} \times \frac{4}{3} = \224 , le reste du premier.

$$\frac{7}{7} \text{ du reste de la seconde} = \$168 \times \frac{7}{3} = \$392, \text{ le reste du second.}$$

$$\$970 - \$224 = \$746, \text{ ce que la 1ère dépensa.}$$

$$\$1138 - \$392 = 746, \text{ " " " 2de "}$$

6. Un commerçant augmente la 1ère année sa fortune de $\frac{1}{4}$; la 2e année il augmente son nouveau capital de $\frac{1}{4}$; la 3e année il augmente son nouveau capital de $\frac{1}{4}$. Alors il s'aperçoit que si sa fortune, au lieu d'augmenter de $\frac{1}{4}$, avait augmenté de $\frac{1}{3}$ chaque année, il aurait \$5768 de plus qu'il ne possède. Quelle somme avait-il au commencement de la 1ère année et quelle somme possède-t-il actuellement?

Solution: Si on représente par \$1 la fortune primitive du commerçant, au commencement de la 2e année, elle sera devenue $1 \times \frac{5}{4} = \frac{5}{4}$;

$$\text{au commencement de la 3e année elle sera devenue } \frac{5}{4} \times \frac{5}{4} = \frac{25}{16};$$

à la fin de la 3e année, elle sera devenue $\frac{25}{16} \times \frac{5}{4} = \frac{125}{64}$ de la fortune primitive.

Si la fortune avait augmenté d'un tiers par année, elle serait devenue au commencement de la 2e année $1 \times \frac{4}{3} = \frac{4}{3}$;

$$\text{au commencement de la 3e année } \frac{4}{3} \times \frac{4}{3} = \frac{16}{9};$$

à la fin de la 3e année $\frac{16}{9} \times \frac{4}{3} = \frac{64}{27}$ de ce qu'elle était au commencement.

$\frac{64}{27}$ de la fortune	—	$\frac{125}{64}$ de la fortune	=	\$5768	
$\frac{4096}{1728}$ " "	—	$\frac{3375}{1728}$ " "	=	\$5768	
		$\frac{721}{1728}$ " "	=	\$5768	
		$\frac{1}{1728}$ " "	=	$\frac{5768}{721}$	
		$\frac{1728}{1728}$ " "	=	\$5768	$\times \frac{1728}{721} =$

\$1 3824, le capital primitif.

\$13824 $\times \frac{125}{64} =$ \$27000, le capital actuel.

REGLES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Une personne en plaçant les $\frac{3}{4}$ de son capital à 3% et le reste à 5% possède un certain revenu annuel. Si son capital, diminué de \$3600, était placé à 4%, le revenu annuel serait augmenté de \$95. Quel est le capital?

Solution: Si le capital n'était pas diminué de \$3600, le revenu serait augmenté non de \$95, mais de \$95, plus l'intérêt annuel de \$3600 à 4%, ce qui est égal à $\$0.04 \times 3600 = \144 .

$\$95 + \$144 = \$239$.

Soit \$1 le capital.

$\frac{3}{4}$ de \$1 à 0.03 = $\$0.02\frac{1}{4}$.

$\frac{1}{4}$ de \$1 à 0.05 = $\$0.01\frac{1}{4}$.

\$1 à 0.04 = $\$0.04$.

$\$0.02\frac{1}{4} + \$0.01\frac{1}{4} = \$0.035$, le revenu primitif.

$\$0.04$, le nouveau revenu.

$\$0.04 - \$0.035 = \$0.005$, l'augmentation de revenu pour chaque piastre de capital.

$\$239.000 \div \$0.005 = \$47800$, le capital.

2. Avec quel capital a-t-on acheté une rente de \$5120 en 5% au cours de 120.6, et quel bénéfice réalisera l'acquéreur de cette rente s'il la revend au cours de 121.10? Quelle perte ou contraire subirait-il, si la rente était tombée au pair et qu'il fût obligé de garder son capital pendant 18 jours sans pouvoir le replacer?

Solution: Chaque somme de \$120.60 dépensée à acheter la rente rapporte \$5.

La rente a coûté autant de fois \$120.60 qu'il y a de fois \$5 dans \$5120.

$(\$5120 \div \$5) 120.60 = \$123494.40$, le coût de la rente.

Si le cours s'élève à \$121.10, le bénéfice est de $\$121.10 - 120.60 =$ \$0.50 par titre.

$5120 \div 5 = 1024$, le nombre de titres achetés.

$\$0.50 \times 1024 = \512 , le bénéfice.

Si au contraire la rente tombe au pair, c'est-à-dire à 100, la perte est

$\$120.60 - \$100 = \$20.60$ par titre.

$\$20.60 \times 1024 = \21094.40 .

Comme on suppose que le capital reste improductif pendant 18 jours, la perte provenant de ce fait est égale à l'intérêt à 5% du nouveau capital, soit de:

$$\$123494.40 - \$21094.40 = \$102400.$$

Cette perte est égale à $(\$0.05 \times 102400 \times 18) \div 365 = \252.49 .

La perte totale serait donc $\$21094.40 + \$252.49 = \$21346.89$.

3. Si dans 1 heure 6 hommes font autant d'ouvrage que 7 femmes, que 8 femmes font dans le même temps autant d'ouvrage que 11 garçons, combien d'heures 1 homme, 2 femmes et 3 garçons mettraient-ils à faire un ouvrage que 5 hommes feraient en 10 heures?

Solution: L'ouvrage fait dans 1 heure par 1 garçon = les $\frac{8}{11}$ de l'ouvrage fait dans 1 heure par 1 femme; l'ouvrage de 1 femme dans 1 heure = les $\frac{6}{7}$ de l'ouvrage d'un homme dans le même temps.

Donc dans 1 heure, 1 garçon fait les $\frac{8}{11}$ des $\frac{6}{7} = \frac{48}{77}$ de l'ouvrage de 1 homme.

Dans 1 heure, 1 homme ferait 1 fois l'ouvrage de 1 homme.

" 1 " 2 femmes feraient $\frac{6}{7} \times 2 = \frac{12}{7}$ de l'ouvrage de 1 homme.

Dans 1 heure, 3 garçons feraient $\frac{48}{77} \times 3 = \frac{144}{77}$ de l'ouvrage de 1 homme.

$1 + \frac{12}{7} + \frac{144}{77} = \frac{353}{77}$ heures d'ouvrage de 1 homme.

$(10 \times 5) \div \frac{353}{77} = 50 \times \frac{77}{353} = \frac{3850}{353} = 10^{\frac{29}{353}}$ heures.

Réponse.

4. Un capitaliste engage dans une entreprise un certain capital. La 1^{ère} année il perd $16\frac{2}{3}\%$ de cette somme et la deuxième année 25% de ce qui reste. La troisième année il regagne 50% de ce qui lui restait après la deuxième année et il s'en faut de \$150 qu'il n'ait reconstitué son capital primitif. Quelle est la valeur de ce capital?

Solution: Soit \$6 le capital primitif.

$\$6 \times 0.83\frac{1}{3} = \5 , son capital au commencement de la 2^e année.

$\$5 \times 0.75 = \3.75 , son capital au commencement de la 3^e année.

$\$3.75 \times 1.50 = \5.625 , son capital à la fin de la 3^e année.

$\$6 - \$5.625 = \$0.375$, ce qui lui manque pour reconstituer son capital de \$6.

Le capital primitif contenait autant de fois \$6 qu'il y a de fois \$0.375 dans \$150.

$(\$150 \div \$0.375) \times 6 = (\$150 \times 6) \div 0.375 = 900 \div 0.375 = \2400 . *Rép.*

5. Un capital est divisé en deux parties telles que la seconde est les $\frac{4}{5}$ de la 1^{ère}. On place la première part à 3% et la seconde à 4% . On a alors un revenu total annuel de \$310. Calculez le capital placé ainsi que chacune des parts.

Solution: Soit \$5 la 1^{ère} part, alors la 2^e part sera \$4.

$\$5 \times 0.03 = \0.15 , l'intérêt de la 1^{ère} part.

$\$4 \times 0.04 = \0.16 l'intérêt de la 2^e part.

$\$0.15 + \$0.16 = \$0.31$, le revenu de \$9, la somme des 2 parts.

$(\$310 \div \$0.31) \times 9 = (310 \times 9) \div 0.31 = \9000 , le capital total.

$(\$9000 \times 5) \div 9 = \5000 , la 1^{ère} part.

$(\$9000 \times 4) \div 9 = \4000 , la 2^e part.

ALGÈBRE

1. Un banquier escompte deux billets, l'un de \$7500, payable dans 10 mois, l'autre de \$6400, payable dans 8 mois; ce banquier paye pour le premier billet \$981 de plus que pour le second. On demande le taux d'après lequel l'escompte a dû être calculé.

Solution : Soit x le taux.

$(7500x \times 10) \div (12 \times 100) =$ après réduction à $125x/2$, l'escompte sur le 1er billet.

$7500 - 125x/2$, ce que le banquier donne pour le 1er billet.

$(6400x \times 8) \div 12 \times 100$ après réduction à $128x/3$, l'escompte sur le 2e billet.

$6400 - 128x/3$, ce que le banquier paye pour le 2e billet.

$$7500 - 125x/2 - (6400 - 128x/3) = 981$$

$$7500 - 125x/2 - 6400 + 128x/3 = 981$$

$$1100 - 125x/2 = 128x/3 = 981.$$

Multipliant l'équation par 6 on a :

$$6600 - 375x + 256x = 5886$$

$$- 119x = 5886 - 6600 = - 714$$

$$119x = 714$$

$$x = 714/119 = 6\%. \text{ Rép.}$$

1. Dans une course de deux milles, courue en deux fois, 1 mille chaque fois, A fit le premier mille en 30 secondes de moins que B, quoiqu'il ne partit que quand B avait déjà fait 20 verges. A ne partit pour faire le 2e mille que 32 secondes après le départ de B, et lorsqu'il arriva au but, B avait encore $9^{5/11}$ verges à parcourir pour finir le trajet. On demande le nombre de milles que A peut courir par heure.

Solution : Soient x le nombre de milles qu'A parcourt dans une heure et y le nombre de milles que B parcourt dans le même temps.

Dans le premier tour B, ayant une avance de 20 verges ne parcourt que $1760 - 20 = 1740$ verges ou $1740/1760 = 87/88$ de mille.

Dans le deuxième tour comme A arrive au but lorsque B est en arrière de $9^{5/11}$ verges, il s'ensuit que B n'a fait un trajet que de $1760 - 9^{5/11} = 1750^{6/11}$ verges = $2407/2420$ de mille. En mettant que dans le 2e tour A accorde à B une avance de $9^{5/11}$ verges, il arrivera au but 32 secondes avant B.

$$30 \text{ secondes} = 1/120 \text{ d'heure et } 32 \text{ secondes} = 2/225 \text{ d'heure.}$$

1

$- =$ le nombre d'heures que mettra A à parcourir 1 mille et $-$

x

le nombre d'heures que mettra B.

1

y

$87/88 \times 1/y = 87/88y$, le nombre d'heures que mettra B à faire le 1er tour.

$2407/2420 \times 1/y = 2407/2420y$, le temps que mettra B à faire le 2e tour.

$$(1) \quad 87/88y - 1/x = 1/120 = 15/1800$$

$$(2) \quad 2407/2420y - 1/x = 2/225 = 16/1800$$

Soustrayant (1) de (2), on a (3) : $2407/2420y - 87/88y = 1/1800$;

ou en réduisant $2407/2420y$ et $87/88y$ au même dénominateur 4840 :

$$\frac{4814}{4840}y - \frac{4785}{4840}y = \frac{1}{1800}$$

$$\text{d'où } \frac{29}{4840}y = \frac{1}{1800}$$

Multipliant la dernière équation par 217800y, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a: $1350 = 121y$

$$\text{d'où } y = \frac{1305}{121}$$

Substituant $\frac{1305}{121}$, la valeur de y dans (1), on a:

$$\frac{87}{88 \times 1305} - \frac{1}{x} = \frac{1}{120}$$

$$\text{d'où } \frac{\frac{121}{87}}{8 \times 1305} - \frac{1}{x} = \frac{1}{120}$$

$$\text{d'où } \frac{11}{957/10440} - \frac{1}{x} = \frac{1}{120}$$

Multipliant par 10440x, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a:

$$957x - 10440 = 87x$$

$$\text{Transposant, on a: } 957x - 87x = 10440$$

$$\text{d'où } 870x = 10440$$

$$\text{et } x = \frac{10440}{870} = 12 \text{ milles. } \textit{Rép.}$$

3. La différence entre la diagonale d'un carré et son côté est de 7.45 verges; quelle est la longueur du côté?

Solution: Soit x le côté; alors $x + 7.45$, la diagonale.

$$2x^2 = (x + 7.45)^2 = x^2 + 14.9x + 55.5025.$$

$$2x^2 - x^2 - 14.9x = 55.5025.$$

$$x^2 - 14.9x = 55.5025.$$

$$x^2 - 14.9x + (7.45)^2 = 55.5025 + 55.5025 = 111.0050.$$

$$x - 7.45 = \text{plus ou moins la racine carrée de } 117.0050 = 10.50$$

$$x = 10.50 + 7.45 = 17.99 \text{ ou } 18. \textit{ Rép.}$$

PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Trouvez le poids d'une poutre en chêne de 12 pieds de long, 18 pouces de large et 16 pouces d'épaisseur. Le chêne sec pèse 0.85 du poids d'un volume égal d'eau et 1 pied cube d'eau pèse 1000 onces.

$$12 \times 1\frac{1}{2} \times 1\frac{1}{3} = 12 \times \frac{3}{2} \times \frac{4}{3} = 24 \text{ pieds cubes.}$$

$$24 \times 1000 \times 0.85 = 20400 \text{ onces.}$$

$$20400 \div 16 = 1275 \text{ livres. } \textit{Rép.}$$

2. La hauteur d'un cône en cuivre est de 4 pieds et le diamètre de la base est de 3 pieds, 6 pouces. Si 1 pied cube de cuivre pèse 500 livres, trouvez le poids du cône en quintaux.

Solution: $3.5^2 \times .7854 = 9.62115$ pieds cubes, surface de la base du cône.

$(9.62115 \times 4) \div 3 = 12.8282$ pieds cubes, volume du cône.

$12.8282 \times 500 = 6414.1$ livres, poids du cône.

$6414.1 \div 100 = 64$ quintaux, 14.1 livres. *Rép.*

3. Combien de sphères de 6 pouces de diamètre peut-on couler avec le métal d'un cylindre qui a 45 pouces de long et 4 pouces de diamètre?

Solution: $4^2 \times .7854 = 565.488$ pouces cubes, volume du cylindre.

$6^3 \times 0.5236 = 113.0976$ pouces cubes, volume d'une sphère.

$565.488 \div 113.0976 = 5$ sphères. *Réponse.*

4. Trouvez le volume d'une sphère creuse qui a pour rayon extérieur 6 pouces et pour rayon intérieur 5 pouces.

Solution: Les diamètres ont 12 pouces et 10 pouces.

$(12^3 - 10^3) \times 0.5236 = (1728 - 1000) \times 0.5236 = 728 \times 0.5236 = 381.1808$ pouces cubes. *Rép.*

5. Une pyramide a 24 pouces de hauteur et 864 pouces cubes de volume. Elle a pour base un losange dont l'une des diagonales est égale aux $\frac{2}{3}$ de l'autre. On demande: 1° la longueur de chaque diagonale; 2° la surface du cercle inscrit dans le losange.

Solution: Soit y la surface de la base.

$y = (864 \times 3) \div 24 = 108.$

Soit $3x$ la plus grande diagonale, alors $2x$ l'autre.

$(3x \times 2x) \div 2 = 3x^2$, la surface du losange.

$3x^2 = 108$

$x^2 = 108/3 = 36$

$x =$ La racine carrée de $36 = 6$

$3x = 3 \times 6 = 18$, la grande diagonale

$2x = 2 \times 6 = 12$, la petite "

La surface d'un losange = le demi produit du périmètre par le rayon du cercle inscrit.

Trouvons d'abord un côté du losange.

Les diagonales d'un losange se coupent à angle droit. Le côté du losange est l'hypoténuse d'un triangle dont les côtés ont 6 pouces et 9 pouces de longueur.

$6^2 + 9^2 = 36 + 81 = 117$

La racine carrée de 117 = 10.81

$10.81 \times 4 = 43.24$, le périmètre.

Soit x le rayon du cercle inscrit.

$43.24x/2 = 108$

$43.24x = 216$

$x = 216 \div 43.24 = 5$ pouces. *Rép.*



LANGUE ANGLAISE

Dictation and Recitation

THE FIRST SCHOOL

Who taught the bird to build her nest,
Of wool, and hay, and moss?
Who taught her how to weave it best,
And lay the twigs across?

Who taught the busy bee to fly
Amongst the sweetest flowers,
And lay her store of honey by
To eat in winter hours?

Who taught the little ants the way
Their narrow holes to bore
And through the pleasant summer day
To gather up their store?

'T was God who taught them all the way,
And gave their little skill;
And teaches children, when they pray,
To do his holy will.

ANN AND JANE TAYLOR.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

L'âge d'admission à la Première Communion

Le récent décret du Saint-Siège sur l'âge d'admission à la Première Communion a été promulgué dans la plupart des diocèses de la Province de Québec. Dans une lettre Pastorale en date du 6 novembre 1910, S. G. Mgr l'Archevêque de Montréal dit à ce sujet :

« Dorénavant, l'invitation pressante adressée par le Christ à tous les fidèles de manger sa chair sera mieux écoutée. Les âmes seront unies plus tôt et plus fortement au Sauveur, et l'on comprendra enfin que Jésus dans son Eucharistie ne nous a pas légué la récompense de la science ou de la vertu, mais l'aliment surnaturel destiné à entretenir en nous la vie divine de la grâce.

« Le Pape parle au nom de Celui qui s'est dit la Vérité et dont il est le Vicaire ici-bas. Sa parole est sûre; elle ne saurait nous égarer. Là où l'on faisait autrement qu'il nous le dit, on se trompait. Ses directions, ses conseils vont être suivis à la lettre. C'est au nom de Dieu lui-même qu'il nous les donne, et c'est ainsi que nous les recevons, avec toute la vénération, toute la soumission et toute la gratitude dont nos cœurs sont capables.

« La discipline établie en plusieurs pays relativement à l'âge d'admission à la première communion reposait sur l'idée que, pour satisfaire au précepte divin de la communion, il fallait être bien instruit de toutes les vérités de la religion, savoir

son catéchisme à peu près en entier. Là était l'erreur. Sans doute, les chrétiens sont tenus de bien apprendre leur catéchisme, mais il est faux qu'ils doivent le posséder parfaitement avant la première communion. L'instruction requise pour recevoir les premiers sacrements consiste à connaître les mystères principaux de la foi et les vérités concernant les sacrements que l'on va recevoir. Pour l'Eucharistie, il suffit de discerner le pain eucharistique du pain matériel ordinaire. « L'âge de discrétion, aussi bien pour la communion que pour la confession dit le Décret, est celui où l'enfant commence à raisonner, c'est-à-dire vers sept ans, soit au-dessus, soit même au-dessous. Dès ce moment commence l'obligation de satisfaire au double précepte de la confession et de la communion ».

« Depuis longtemps, ce que le Souverain-Pontife prescrit pour la confession des enfants se pratiquait dans notre diocèse. La première communion avait lieu entre neuf et dix ans. Pratiquement, nous n'étions donc pas très loin de la règle, et nous n'aurons pas de peine à nous conformer entièrement aux ordonnances du Souverain-Pontife.

« Il sera facile par des leçons très simples, sans faire apprendre par cœur aucun texte, de donner aux enfants les notions nécessaires et suffisantes sur les principaux mystères de la foi: l'existence de Dieu, la Providence, la Sainte Trinité, l'Incarnation et la Rédemption, ainsi que sur l'Eucharistie; d'ouvrir leurs âmes à la piété, à l'amour envers Notre-Seigneur, et dès lors, ils seront prêts pour la sainte communion. « C'est au père, remarquons-le, ou à ceux qui le remplacent, et au confesseur qu'appartient le droit de juger du développement suffisant de l'enfant.

« Quant au catéchisme, il sera enseigné avec soin comme par le passé, à l'église, à l'école, par le prêtre, les maîtres et les maîtresses. Il restera le premier et le plus important des livres, mais il n'y aura plus la subordination de la première communion à cet enseignement intensif qui se donnait pendant une année ou plus. Les curés devront visiter leurs écoles le plus souvent possible, interroger les élèves, compléter les explications des maîtres et des maîtresses, faire passer sur la doctrine religieuse des examens spéciaux, prendre en un mot tous les moyens d'instruire parfaitement les enfants de la doctrine et de la morale chrétienne. »

L'Épargne Scolaire

Voici l'état financier de la « Caisse d'Économie Scolaire » de l'Enfant-Jésus, après trois ans et trois mois d'opération.

Juillet 1907

Novembre 1910.

RECETTES

Dépôts de 3196 enfants	\$14436.32	
Autres recettes	\$ 180.83	
		<u>\$14617.15</u>

DÉBOURSÉS

Retraits pour dépôts au Crédit des enfants..	\$10944.00	
Retraits pour cause de mort, départ ou besoins impériaux.....	\$ 1189.50	
		<u>\$12133.50</u>
Balance en mains:		<u>\$ 2483.65</u>

Chèques donnés aux Garçons:	19:6
Chèque donnés aux Filles:.....	1636
Chèques divers:	620

P. M. LE PAILLEUR, *Chan., Curé,*
Trésorier de la Caisse d'Épargne Scolaire.

Voilà un résultat très éloquent. Toutes les commissions scolaires devraient créer des Caisses d'Économie dans les écoles, en la manière prescrite par la loi et conformément aux instructions du Surintendant de l'Instruction publique.

Humour américain

Il y a peu de temps, un instituteur Yankee recevait des parents d'un de ses élèves une lettre dont voici le contenu exact:
« Monsieur l'Instituteur,

« Veuillez, à l'avenir, donner à mon fils, votre élève, des devoirs à domicile plus faciles.

« Hier, il avait à résoudre le problème suivant:—si avec 4 gallons (mesure anglaise contenant 4 litres $\frac{1}{2}$) de bière, on peut remplir 32 bouteilles, combien de bouteilles remplira-t-on avec 9 gallons?

« La famille entière a cherché la solution du problème pendant toute la soirée, mais en vain. A bout de ressources et en présence des pleurs et des menaces de mon fils de s'absenter de l'école le lendemain, nous nous sommes décidés à employer un moyen extrême.

« Je fus donc acheter 9 gallons de bière et des bouteilles vides; ce qui me coûta fort cher. Nous nous mîmes alors en devoir de transvaser la bière des gallons dans les bouteilles, et mon fils a donné comme réponse le nombre de bouteilles remplies. Je ne sais pas si la réponse est exacte, car nous avons perdu un peu de bière par le transvasement.

« P. S.—Je vous prie aussi de bien vouloir remplacer dorénavant la bière par l'eau, attendu que je ne puis pas acheter autant de bière chaque jour. »

LITTÉRATURE CANADIENNE

(PAGES GUBLIEES)

Réflexions sur la neige

La neige couvre le sol. Ce manteau, d'une blancheur éclatante, a caché la boue, l'herbe desséchée et les feuilles mortes. La terre tout à l'heure désolée, noire et souillée, est maintenant belle et pure; elle respire et renvoie au ciel un reflet des clartés qu'elle en reçoit. Belle neige! image de la miséricorde divine qui couvre d'un vêtement immaculé, les laideurs de l'âme pécheresse mais repentante. Ce n'est plus l'innocence baptismale; ce n'est plus le printemps avec ses tendres fleurs, ses doux gazouillements d'oiseaux, ses murmures de mille ruisseaux, ses brises embaumées, ses bruissements de feuilles, son encens exquis, sa musique suave comme la prière de l'enfance. Non rien n'est comparable à la beauté printanière ni à l'innocence de l'âme régénérée que le souffle du péché n'a point ternie. Mais quand les ardeurs de l'été ont brûlé la terre, quand les pluies et les tempêtes de l'automne l'ont couverte de boue et jonché des dépouilles de la forêt, la neige descend, douce, blanche et pure; et la terre redevient belle aux yeux des hommes. Ainsi, quand les passions ont ravagé l'âme, quand les crimes et les vices l'ont défigurée, la grâce

de Dieu descend sur elle et la couvre d'un manteau, le manteau du pardon, qui réjouit la vue des anges. Mais la terre souillée reçoit son manteau sans le solliciter; l'âme coupable doit demander le sien à Celui qui ne méprise jamais un cœur contrit et humilié.

J. P. TARDIVEL.

(Pour La Patrie, admirable roman canadien).

L'École normale de Valleyfield

L'inauguration solennelle de l'École normale des filles de Valleyfield a eu lieu le 20 novembre dernier. S. G. Mgr Emard a présidé cette belle fête de l'Éducation.

L'honorable M. Décarie, Secrétaire de la province, l'honorable Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, l'honorable C. Devlin, Ministre de la Colonisation, l'honorable A. Bergevin, C.-L., M. l'abbé Sabourin, Principal de l'École normale de Valleyfield, M. l'abbé A. Desrosiers, Assistant-Principal de l'École normale Jacques-Cartier, MM. L. J. Papineau et A. Plante, députés, M. J. H. Courteau, professeur, et plusieurs membres du clergé assistaient à la démonstration. Le nouvel édifice, superbe bâtiment de vaste dimension, fut béni par S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield. Cet éminent prélat prononça une allocution remarquable. Dans la soirée, il y eut séance à l'École normale, séance dont les élèves-institutrices firent les frais, sous la direction des Sœurs des SS. Noms de Jésus et de Marie, à qui l'École normale de Valleyfield a été confiée.

Durant la séance du soir, des discours furent prononcés par le Principal, M. l'abbé Sabourin, les honorables Décarie, de la Bruère, Devlin, Bergevin et par S. G. Mgr Emard.

Plus de cinq cents personnes assistaient à cette jolie séance d'inauguration.

Une institutrice gagne sa cause devant la cour de circuit

Mlle Monet, institutrice à St-François de Salle, a chauffé et nettoyé l'école de cette municipalité pendant trois années, et cela sans y être tenue, et même en dépit des règlements scolaires. Cette année, Mlle Monet réclama \$97 comme compensation. De là un procès avec la commission scolaire. Le Juge a condamné cette dernière à rembourser à Mlle Monet la somme demandée. Dans la prochaine livraison, nous ferons un exposé complet de cette cause importante.

GEOGRAPHIE PRATIQUE

Le Pacifique Canadien

LA RACE FRANÇAISE ET LE CONGRÈS

A l'occasion du Congrès Eucharistique de Montréal, la puissante Compagnie du Pacifique-Canadien a voulu publier, dans ses albums et livrets d'annonces, un très intéressant article, en français. Nos lecteurs seront heureux de le connaître dans toute sa teneur. C'est un bel hommage rendu à la valeur de notre race française. On remarquera notamment que la situation géographique de notre Canada est merveilleusement décrite par l'auteur de la notice. L'on sait déjà de quels égards la puissante Compagnie a voulu entourer la personne du Légat du pape, qu'un de ses agents est allé chercher jusqu'à Rome et que, sur son désir, un chanoine de

Montréal est allé attendre à Londres même. L'article-annonce, que nous publions dans la présente livraison, achève de nous faire voir qu'on compte avec nous. M. Émile Hébert, l'agent-général de Montréal, que tous connaissent si favorablement, a lieu d'être hautement félicité de son esprit d'initiative, de son tact et de son savoir-faire. Dans cet article, il est question du *Canada*, des *deux races*, de *Québec*, de *Montréal* et du *Congrès*. (1)

I. — LE CANADA

Trois océans baignent les plages du Canada. Dans son étendue de quatre cent mille lieues, tout est immensité et multitude. Aux grandes terres morcelées qui voisinent à l'Atlantique succède la grandiose et féconde vallée laurentienne, que la forêt vierge et des lacs superbes séparent des rivages arctiques. Puis, au centre, une plaine immense va s'élevant jusqu'à la base d'une vaste chaîne de montagnes, dont les sommets sont vêtus de nuages ou couronnés de neige. A la chaîne-mère succèdent des alignements qui rivalisent avec elle d'altitude et de pittoresque. Les derniers de ces monts sombrent à demi dans les eaux tièdes du Pacifique. Paisible, au sein de cette nature majestueuse, le Canada dort sous la coupole bleu-tendre de son ciel ensoleillé. L'atmosphère est partout sereine et vivifiante. A la rigueur des hivers, aux neiges éclatantes, aux magiques draperies des aurores boréales, succède, en mai et en juin, une nature d'été riche en bocages et en forêts aux feuillages toujours verts. Les minéraux depuis les plus rares jusqu'aux plus simples, une faune des plus variées, d'épaisses forêts admirablement fournies, et puis des blés dorés qui, onduleux sous la caresse des vents, des eaux magnifiques partout, rivières et fleuves, où chantent en se brisant des chûtes, des rapides, des cascades dont on ne connaît pas encore toutes les énergies...

O Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore!

LES DEUX RACES

Deux peuples, issus de deux races à l'idéal, au culte et à la langue dissemblables, vivent en paix et font de la terre canadienne la terre du bon accueil et de la franche hospitalité. De ces races, aujourd'hui toutes deux canadiennes, l'une est plutôt idéaliste et généreuse, l'autre forte et pratique. Celle-ci est fille de l'Angleterre, celle-là de la France. Une politique large, tolérante, éprise de liberté fait que chacune garde ses traditions et développe pour le bien commun ses particulières énergies.

La race canadienne-française trouve dans son passé si plein d'héroïsme et dans son activité si vigilante de précieux gages d'avenir. Après deux siècles bientôt de domination étrangère, sa personnalité ethnique continue de s'affirmer en progrès constants. Les soixante mille abandonnés de 1763 (cession du Canada à l'Angleterre), sont devenus deux millions, et même trois millions toujours fidèles à leurs traditions, à leur langue, à leur religion. Québec reste français, l'Ontario, dans ses comtés de l'Est, le devient, des centres importants d'influence française se développent dans l'Ouest, et, à l'extrême-Est, cent soixante-dix mille Acadiens survivent. La race n'est pas morte sur les Plaines d'Abraham!

Cependant, dans ses groupements excentriques, et de même aux Etats-Unis où ils sont bien un million et demi, les Franco-Canadiens ne seront peut-être jamais la majorité. C'est la vallée du Saint-Laurent qui demeure le théâtre des futures destinées de la race française en Amérique — comme du reste elle en a été le berceau. Les défaites glorieuses aussi bien que les morts héroïques sont toujours une semence de vie. C'est vrai pour les peuples comme pour les individus.

L'élément anglais, moins prolifique, mais constamment accru par une immigra-

(1) Note reproduite de *La Semaine Religieuse* de Montréal.

tion d'hommes pratiques et puissants, est depuis longtemps en majorité. Incontestablement plus riches que les survivants français des guerres héroïques d'avant 1760, les Anglais émigrés au Canada, très entreprenants et très tenaces toujours — comme à Fontenoy et comme à Waterloo — ont mis en valeur superbement les abondantes ressources naturelles de la patrie canadienne. En même temps, le régime constitutionnel anglais, après les tâtonnements inévitables des débuts octroyant à tous la liberté depuis la constitution de 1840 et surtout depuis la Confédération de 1867 — l'œuvre de Sir Georges-Etienne Cartier et de Sir John A. McDonald — a permis aux fils des deux races de se compléter sans se compénétrer. Ce sera devant l'histoire, comme demain pour l'Afrique Australe l'éternel honneur du génie colonisateur et pacificateur de l'Angleterre.

Réunis en « parlement » à Ottawa, les Canadiens anglais et les Canadiens français, également animés du désir de faire grandir et prospérer la patrie commune, ont bâti un système de canalisation des mieux entendus, qui permet aux vaisseaux de remonter de l'Atlantique au centre même du pays, sur un parcours de mille sept cents milles (2700 kilomètres), ce qui constitue le plus grand débouché du Nouveau-Monde. Ils ont aussi entrepris et achevé, en neuf ans, l'œuvre la plus audacieuse qu'une colonie ait encore rêvée: un ruban d'acier qui serait d'un océan à l'autre, pour chacune des provinces confédérées, un puissant lien de cohésion, créant des villes au milieu des forêts de l'Est, puis, dans les solitudes de la plaine centrale, escaladant les formidables Rocheuses pour en franchir les passes à 5300 pieds d'altitude, et fondant enfin sur le Pacifique des ports qui reliés avec l'Asie, permettent aujourd'hui de se transporter en 20 jours des rivages de l'Angleterre à la rade de Yokohama. C'est le Canadien-Pacifique.

QUEBEC

Du vaisseau émergeant des brumes de l'Atlantique, la première terre qu'aperçoit le voyageur en se rendant au Canada c'est Terre-Neuve, aux côtes sévères, au sol rocheux, humide et couvert de forêts de conifères. Comme fit Cartier, en l'an 1534, traversons cette mer fermée qu'est le golfe Saint-Laurent et pénétrons à sa suite dans la grande avenue fluviale, dont le caractère essentiellement maritime, ne cesse que devant Québec, à 400 milles dans l'intérieur.

L'estuaire du Saint-Laurent est bordé de grands paysages sévères, presque sauvages, dont la valeur économique est hautement appréciée par tous les connaisseurs. Evoquons quelques-uns des souvenirs qui s'y rattachent.

Au sud, la côte de la péninsule gaspésienne, le Finistère du Québec, nous rappelle la peuplade disparue des Cruciantaux, ainsi nommés à cause de la vénération qu'ils portaient à la Croix, vénération qui serait due à l'établissement des Norsemen dans ces parages. Après l'Anticosti—pays de l'ours selon son étymologie—la côte nord était le pays des Montagnais, peuplade simple et timide et qui bientôt convertie au Christianisme, fit la consolation des missionnaires de la Nouvelle-France. A mesure que nous avançons, la nature devient plus souriante, le ciel plus méridional. C'est le pays visité dès 1535 par le malouin Cartier, et celui qu'en 1608 Samuel de Champlain trouva propice pour l'établissement d'une colonie. Au pied du fier promontoire de Stadaconé fut bâtie « L'Habitation de Québec » qui comprenait un magasin pour les provisions et trois corps de logis à deux étages, entourés d'un large fossé et d'une enceinte de pieux. Premier établissement permanent des rives laurentiennes, Québec résume toute l'histoire politique et militaire du Canada. De là rayonna l'influence des missionnaires en quête de peuples à christianiser, et celle des explorateurs qui firent aimer et respecter le nom de la France sur plus de la moitié de l'Amérique.

Pendant la guerre de Sept-Ans (1753-1760), l'Angleterre fit assiéger Québec par une flotte imposante commandée par Wolfe, qui après avoir pendant plusieurs mois canonné la ville et dévasté les fermes, réussit à débarquer ses troupes et à forcer Montcalm de livrer bataille sur les hauteurs dites Plaines d'Abraham (1759). Les Français y furent défaits et Montcalm mortellement blessé. Wolfe aussi y trouva une mort glorieuse. Quelques jours plus tard, Lévis livrait à son tour un victorieux combat sur le chemin de Sainte-Foy, (1760) mais la ville était au pouvoir des

Anglais et les débris de l'armée française se replièrent sur Montréal où, l'année suivante, le général Murray vint forcer l'héroïque Lévis — réfugié sur l'île Sainte-Hélène — à capituler.

Les Américains de 1775, en lutte contre l'Angleterre, vinrent également assiéger Québec. A l'appel du Gouverneur, les Canadiens français répondirent noblement, fidèles à la foi jurée. Grâce à eux surtout, les historiens anglais le constatent loyalement, l'Américain Montgomery et ses troupes furent vaincus.

En amont de Québec, le fleuve, bien que rétréci, reste immense. Depuis sa sortie de la région des grands lacs, le Saint-Laurent, comme avide déjà de se mêler à l'océan qui l'attend au bout d'un parcours de 800 milles (1200 kilomètres), se précipite en avant par une série de bonds désordonnés jusque près de Montréal. De là, en pleine possession de sa force, il ne roule plus, il marche solennel et lourd, recevant sur son passage le tribut d'innombrables rivières dont plusieurs, l'Ottawa, le Richelieu, le Saint-Maurice, le Saguenay, ont le volume d'un grand fleuve d'Europe.

Les deux chaînes de montagnes qui, du golfe, accompagnent le Saint-Laurent jusqu'à Québec, fuient définitivement ses rives; les hauteurs de la rive sud vont traverser les états atlantiques de la Confédération Américaine, et celles de la rive nord courent au-delà d'une marge de quelque soixante milles au nord du fleuve. Bien que le bassin laurentien s'étende au-delà de cette chaîne septentrionale, ce sont les bornes du Canada français déjà colonisé.

Sur chacune des rives du fleuve, des villes et des villages s'échelonnent prospères. Groupés autour du clocher et du manoir, les colons de Colbert ont grandi après avoir fait reculer la forêt, après avoir résisté à l'Iroquois. La paroisse fut le groupement naturel, la véritable cellule sociale, dont la multiplication a fait le peuple canadien-français.

IV — MONTREAL

Voici Montréal, non loin du Sault Saint-Louis, où Cartier s'arrêta, désespérant d'atteindre le pays de l'or et des perles, et soupçonnant peut-être qu'il se trouvait ici au centre d'un monde nouveau. C'est là que de Maisonneuve, à la tête d'une compagnie civile et religieuse, vint fonder Ville-Marie, il y a 268 ans.

La population catholique, ses institutions et leur influence réalisent la prophétie de l'un des fondateurs: « Vous êtes un grain de sénévé, mais vous grandirez jusqu'à ce que vos branches couvrent la terre ».

Montréal a une histoire incomparablement belle. Maisonneuve, Lambert Closse, Lemoyne, Dollard des Ormeaux furent des héros. Mlle Mance, Marguerite Bourgeois, d'admirables initiatrices. Les Messieurs de Saint-Sulpice, Seigneurs de l'île du temps des Français, en sont restés les bienfaiteurs constants. Grâce à eux, comme au reste du clergé canadien, les descendants des Français demeurèrent fidèles à l'Angleterre en 1812. C'est de Montréal que M. de Salaberry, le héros de Château-guay, partit pour la victoire. En 1763, la population de Montréal tomba à 5,000 ou 6,000; en 1910 elle est de plus de 500,000. On note dans l'histoire de Montréal, depuis la cession, les événements de 1837 et 1838. Au temps des deux Canadas (sous l'Union) Montréal fut la capitale du pays (1842). Elle en est restée la métropole commerciale. Son activité pour le grand commerce et l'industrie, le mouvement de son port et ses chemins de fer, ses banques, ses hommes d'affaires en font la rivale des plus grandes villes modernes. Depuis quelques années l'immigration y a apporté un contingent important de peuples issus de races diverses. Mais les Canadiens français, les Canadiens anglais et les Irlandais y sont toujours en grande majorité. Ceux de langue anglaise sont plus riches, ceux de langue française plus idéalistes, tous aiment leur ville et la veulent grande et honorée.

V — LE CONGRES

C'est dans cette ville, forte aujourd'hui de plus de 500,000 âmes, qu'a eu lieu cette année la grande manifestation mondiale catholique du Congrès Eucharistique. Nul endroit au monde n'est mieux situé que la riche métropole, aux pieds d'un mont royal — d'où elle tire son nom de Montréal, comme l'on sait — et sur les bords d'un fleuve si large et si beau, pour une semblable manifestation.

Un cardinal légat du pape, plus de cent évêques, au moins quatre milles prêtres et des milliers de catholiques sont venus y donner un témoignage splendide de leur foi à l'Eucharistie. Les indifférents eux-mêmes ne sauraient ne pas constater la grandeur de ce geste de foi chrétienne. En Amérique toutes les libertés sont respectées. On a vu tout Montréal accueillir avec sympathie la grandiose démonstration.

On peut dire que le Canada et Montréal étaient, comme pays et comme ville, dignes de ce grand déploiement de pompes religieuses. Le premier souci du fondateur de Montréal, Maisonneuve, au matin de son arrivée dans l'île — le 18 mai 1642 — fut de faire dire la messe par le jésuite Vimont qui l'accompagnait. Et la ville et le peuple furent toujours chrétiens. Après 268 ans, c'est un puissant écho aux pieuses ardeurs des débuts que 1910 a eu le bonheur d'entendre et d'applaudir.

Bibliographie

LETRE PASTORALE de Monseigneur l'Evêque de Valleyfield, sur la Communion fréquente à l'âge de l'Admission à la Première Communion.

C'est avec le plus vif intérêt que nous avons parcouru ce document important. Nous recommandons au personnel enseignant de lire attentivement les documents épiscopaux qui traitent de l'âge de la Première Communion. Avec les parents des enfants, les instituteurs et les institutrices sont directement intéressés à seconder les désirs du Saint-Père.

LE VERBE FRANÇAIS RAISONNÉ. *Méthode tout à fait nouvelle pour apprendre et pour enseigner le verbe français.* Par Louis Tesson, Professeur de français au Collège de Langues de la Nouvelle-Angleterre, Boston. Prix: 25 cts.

S'adresser à l'auteur, 116 Chestnut Avenue, Jamaica Plain, Boston, Mass.

Petite revue

Le Parlement fédéral est en session depuis le 17 novembre dernier.

Le monument Montcalm envoyé de France au Canada sera érigé à Québec en juin 1911.

S. G. Mgr Stagani, archevêque d'Aquila, Italie, vient remplacer Mgr Sbaretta, délégué apostolique rappelé à Rome.

Avant longtemps, un monument sera érigé à Ottawa, en l'honneur de Champlain, le premier européen qui remonta la rivière des Outaouais.

Un monument sera bientôt élevé aux Etats-Unis, en l'honneur de Champlain. C'est à Crown Point, autrefois Pointe à la Chevelure, en face des ruines historiques de l'ancien fort Frédéric que se dressera la statue du fondateur de Québec. Le monument sera érigé aux frais des Etats de New-York et du Vermont.

The Australian Journal of Education de Sydney, publie, dans la livraison de septembre dernier, une traduction d'un article de *L'Enseignement Primaire*, intitulé *Mouvement et Discipline*. Assez souvent, nos confrères de l'Amérique du Sud, traduisent également, en espagnol, les articles et les leçons pratiques que publient notre revue.



Chemin de fer Canadien du Pacifique

Vacances de Noël et du jour de l'An.



Les vacances de Noël et du Jour de l'An approchent. Nous croyons rendre service à nos lecteurs en leur faisant connaître les avantages que le Chemin de fer Canadien du Pacifique (C. P. R.) offre aux professeurs, instituteurs, institutrices et élèves.

Taux spéciaux:

\$4.90 pour Montréal seulement (*aller et retour*).

Toute autre station entre Québec et Montréal, billets au prix d'un simple parcours de première classe, plus un tiers.

Pour tout endroit *via* Montréal, les prix sont basés sur le taux de Montréal, c'est-à-dire \$4.90, plus le taux d'un simple parcours et tiers de Montréal à l'endroit désiré.

Dates de départs: *du 1er décembre au 1er janvier inclusivement.*

Retour: *jusqu'au 31 janvier.*

Conditions: Présenter à l'agent un certificat signé par le directeur ou directrice et contresigné par le professeur ou l'élève qui devra voyager.

Pour tous autres renseignements, on est prié de communiquer avec M. E.-J. Hébert, Agent Général, Département des Voyageurs, Gare Windsor, Montréal, ou à M. Jules Hone, Jr., 30, rue St-Jean et 46, rue Dalhousie, Québec.

La Librairie classique J.-A. Langlais & Fils

NOUVELLE MÉTHODE DE LANGUE FRANÇAISE

Le cours élémentaire de la nouvelle grammaire de MM. Magnan et Tremblay, professeurs à l'École normale Laval, est maintenant en vente chez J. A. Langlais & Fils, 177, rue St-Joseph, Québec. Ce manuel est approuvé par le Conseil de l'Instruction publique. Il est illustré et rédigé d'après une excellente méthode, celle de Brunot et Bony. Le livre du maître est maintenant en vente.

Nous vous signalons les livres suivants qui sont recommandés par le Conseil de l'Instruction Publique:

Pédagogie par MM. Rouleau, Magnan et Ahern, nouvelle édition entièrement refondue et augmentée du genre approuvé.

Analyse grammaticale et logique par C.-J. Magnan: seul ouvrage du genre approuvé.

Connaissances usuelles par N. Tremblay.

Hygiène par le Dr. Paradis, le seul traité approuvé.

Et aussi:

Instruction civique par C.-J. Magnan: nouvelle édition: seul ouvrage du genre approuvé.

Petit catéchisme de Tuberculose et de Tempérance par Edmond Rousseau.— Ouvrage approuvé.

Nouvelle méthode de langue française, par MM. Magnan et Tremblay, nouvelle grammaire, approuvée par le Conseil de l'Instruction publique, et préparée tout spécialement à l'usage des Ecoles canadiennes.

Espérant être favorisés de vos commandes, nous demeurons.

Vos bien dévoués.

LA CIE J. A. LANGLAIS & FILS,

177, Rue St-Joseph, Québec.

Les Prévoyants du Canada

**CAPITAL
AUTORISÉ
\$500,000.00**



**RENTIER
DANS
20 ANS.**

Assurance fonds de pension

Systeme économique moderne.

PAS DE DROIT D'ENTRÉ - PAS D'EXAMEN MEDICAL.



**VOYAGES
D'HIVER**



A la Côte du Pacifique, via la route canadienne, Québec à Montréal, Toronto, Détroit, Chicago, Denver et Colorado Springs, Le Grand Lac Salé dans l'Utah (le pays des Mormons), Los Angeles, (voir l'île Catalina) Santa Barbara, San Francisco, visiter Portland, Ore., Seattle, Wash., Victoria, C. B., Vancouver, C. B., Banff dans les Rocheuses Canadiennes où un Sanitorium est maintenant ouvert aux voyageurs, Calgary, Winnipeg, etc.

Où bien encore un voyage en Europe, la Méditerranée, les Bermudes, Cuba, Indes Occidentales, Floride, etc.

Pour tous renseignements, billets, on est prié de s'adresser à M. E.-J. Hébert, Premier Assistant-Gérant au Département des Voyageurs, Gare Windsor, Montréal, ou à M. Jules Hone, Jr., Représentant du Canadien-Pacifique, 30 Rue St-Jean, angle de la Côte du Palais et 46 rue Dalhousie, Québec. Ce dernier représente toutes les lignes transatlantiques faisant le service entre les ports du Canada, des États-Unis, de l'Europe, etc.